



L'ENTREPRISE FACE AU DÉFI DE LA TRANSFORMATION DIGITALE

[Lire notre dossier >>>](#)

Actualité

- Charte d'adhésion aux dispositions du protocole de Maputo relatif au droit économique de la femme en Afrique.
- Déclaration du GICAM sur la violence et le harcèlement en milieu du travail

Tableau de Bord de l'économie au 2ème trimestre 2021:

*Les performances des entreprises
compromises*



MIT CHIMIE



Une équipe entièrement dévouée depuis plus de

20 ANS

PRODUITS MANUFACTURES

PREFORMES, BOUTEILLES, BOUCHONS, HOUSSES, GAINES ET FILMS PE, ETC

PRODUITS DE NEGOCÉ:

POLYMERES, SOUDE, SULFATES, HTH, CARBONATES ETC.



www.mitchimie.com



Digitalisation des entreprises : ENJEU DE NOTRE DÉVELOPPEMENT

■ Par Célestin Tawamba, Président du GICAM



Dans son Livre Blanc paru à la fin de l'année 2020, le GICAM appelle à tourner la page d'une société de rentiers et de consommateurs en bout de chaîne, pour s'engager résolument dans la construction d'une société de producteurs et de créateurs de valeur ajoutée dans tous les domaines de l'aventure humaine.

La transformation numérique ou transformation digitale est un instrument majeur au service de cette ambition !

De fait, notre Groupement met en avant les vertus de la transformation structurelle de l'économie camerounaise assise sur trois piliers qui pourraient servir de base à la refondation de l'économie du Cameroun : (i) l'agri business, (ii) l'énergie, et (iii) le transport qui s'entend du réseau de transport multimodal intégré et de la révolution numérique.

Ce dernier point, la transformation numérique ou transformation digitale, désignée comme l'intégration des technologies numériques au sein des organisations, couplée à la mise en œuvre de changements organisationnels essentiels à l'exploitation des nouveaux outils choisis, constitue l'objet principal du menu du Bulletin du GICAM que vous tenez dans vos mains.

Sous la coordination de notre Première Vice-Présidente et Présidente de la Commission Economie Numérique, Reine Mbang Essobmadje, des personnes qualifiées du monde de l'entreprise se relaient pour nous éclairer sur les définitions, les acteurs, les enjeux, les clés pour déclencher la transformation digitale et

l'impérieuse nécessité d'en faire l'une des clés de nos objectifs de croissance et de développement.

Il se trouve que, malgré l'atout que lui confère désormais l'imposant Backbone en fibre optique, le Cameroun présente encore un indice de développement des TICs faible. De plus, notre pays reste mal classé sur le classement WEF basé sur le degré d'intégration des TIC dans les politiques de développement. A l'heure où le digital s'invite dans tous les pans socio-économiques partout dans le monde, il urge de promouvoir au plan national un usage optimal des technologies disponibles et leur intégration dans toutes les sphères de la société camerounaise, de manière à assurer une contribution à deux digits du digital dans les secteurs économiques nationaux prioritaires.

La crise sanitaire liée à la pandémie du Covid-19 est venue renforcer ce besoin, tant le numérique est devenu la solution à bien de problématiques, que ce soit pour commercer, travailler, apprendre, etc. En fait, notre société se transforme et nous devons satisfaire ses nouveaux besoins comme ses nouveaux enjeux.

La révolution digitale que nous appelons de nos vœux invite les entreprises à se réorganiser afin de pleinement tirer profit du modèle de l'entreprise, de la capacité d'autonomiser les procédures, tout en se concentrant sur la satisfaction du client. C'est l'une des raisons pour lesquelles, la transformation numérique doit être une priorité majeure de nos entreprises. Celles-ci y gagneront en efficacité opérationnelle et économique et, par voie de conséquence, la transformation digitale apparaîtra comme un facteur de renforcement de la croissance camerounaise.

Dans cette quête pour accélérer la digitalisation des entreprises, le GICAM aura à mener au moins deux types d'actions : sensibiliser les entreprises, accompagner les entreprises. Une démarche communautaire au sein de la Zone CEMAC sous l'impulsion de l'UNIPACE (Union des Patronats de l'Afrique Centrale) sera un plus.

Je ne saurais, en ces derniers jours du mois de décembre l'année 2021, terminer cet éditorial sans remercier la communauté des membres pour être restée aux côtés de son Groupement confronté, comme elle, à relever de nombreux défis de cette année 2021. Ce faisant, et au nom du Conseil d'administration et des Services du GICAM, je souhaite à toutes et tous une solide santé et une année 2022 prospère.

**DONNEZ UN + A VOTRE ETABLISSEMENT
AVEC CANAL+ BUSINESS**

© ADORBESTOCK

CANAL+ INTERNATIONAL S.A.S. AU CAPITAL DE 3 912 064 € 592.033.401 RCS NANTESSE



*les fêtes
Ensemble!*

CANAL+
BUSINESS

**RETROUVEZ NOS OFFRES DE NOEL
SUR NOTRE SITE WWW.CANALPLUSBUSINESS-AFRIQUE.COM**

☎ (+237) 690467697 / 655719498 | afriquecamerounbusiness@canal-plus.com

Digitalization of companies: STAKE FOR OUR DEVELOPMENT

■ By Célestin Tawamba, President of GICAM



In its White Paper published at the end of 2020, GICAM calls for turning the page on a society of rentiers and consumers at the end of the chain, to resolutely commit to the construction of a society of producers and creators of added value in all areas of human adventure.

Digital transformation is a major instrument at the service of this ambition!

In fact, our Group puts forward the virtues of the structural transformation of the Cameroonian economy based on three pillars that could serve as a basis for the rebuilding of the economy of Cameroon: (i) agri-business, (ii) energy, and (iii) transport, which refers to the integrated multimodal transport network and the digital revolution.

This last point, the digital transformation, referred to as the integration of digital technologies within organizations, coupled with the implementation of organizational changes essential for the use of the new tools chosen, constitutes the main subject of the menu of the GICAM Bulletin that you hold in your hands.

Under the coordination of our First Vice President and President of the Digital Economy Committee, Reine Mbang Essobmadje, qualified people from

the business world take turns to enlighten us on the definitions, the actors, the stakes, the keys to trigger digital transformation and the imperative need to make it one of the keys to our growth and development objectives.

It turns out that, despite the advantage that the imposing optic fiber backbone gives it, Cameroon still has a low ICT development index. Moreover, our country remains poorly ranked on the WEF ranking based on the degree of integration of ICT in development policies. At a time when digital technology is inviting itself in all socio-economic sectors all over the world, it is urgent to promote at the national level an optimal use of available technologies and their integration in all spheres of the Cameroonian society, so as to ensure a contribution to two digits of digital technology in priority national economic sectors.

The health crisis related to the Covid-19 pandemic has emphasized this need, as digital technology has become the solution to many problems, whether for business, working, learning, etc. In fact, our society is transforming and we need to meet its new needs and stakes.

The digital revolution we are calling for invites companies to reorganize themselves in order to fully leverage the business model, the ability to empower processes, while focusing on customer satisfaction. This is one of the reasons why digital transformation must be a top priority for our companies. They will gain in operational and economic efficiency and, as a result, digital transformation will appear as a factor of reinforcement of Cameroonian growth.

In this quest to accelerate the digitalization of companies, GICAM will have to carry out at least two types of actions: raising awareness and supporting companies. A community approach within the CEMAC zone under the impetus of UNIPACE (Central Africa Employers Union) will be a plus.

In these last days of December 2021, I could not end this editorial without thanking the community of members for standing by its Group, which is facing, many challenges in this year 2021. On behalf of the Board of Directors and the Services of GICAM, I wish everyone good health and a prosperous year 2022.

A compter du 17 Mars

BAFOUSSAM

Au départ de DOUALA / YAOUNDE

A PARTIR DE

31 140 FCFA
TTC

ALLER & RETOUR

Tarif soumis à
condition



FRANCHISE BAGAGE

3 vols par semaine

Mercredi | Vendredi | Dimanche



Camair-Co

L'étoile du Cameroun

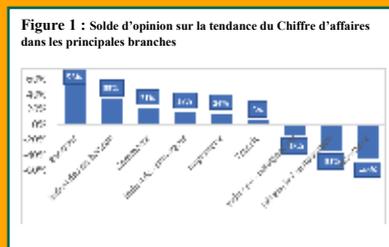
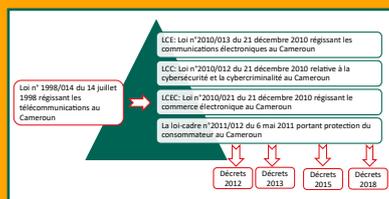
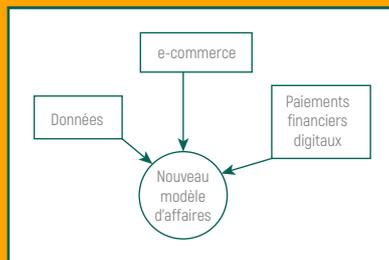
15% de réduction pour les membres du GICAM. Réservez dès maintenant en appelant au +237 233 50 55 20 / 21 / 22 / 23 / 24 / 25 / 26 / 27 (tous les jours, y compris le week-end et les jours fériés) - **Site web** : www.camair-co.cm

@camairco

#SOMMAIRE

EDITORIAL	Digitalisation des entreprises : ENJEU DE NOTRE DÉVELOPPEMENT
DOSSIER	La transformation digitale des entreprises: UNE NECESSITÉ POUR SURVIVRE DANS UN ENVIRONNEMENT INCERTAIN
ACTUALITÉ	CHARTRE D'ADHÉSION AUX DISPOSITIONS DU PROTOCOLE DE MAPUTO RELATIVES AUX DROITS ECONOMIQUES DE LA FEMME EN AFRIQUE
TABLEAU DE BORD	Tendance de l'économie au 2 ^{ème} trimestre 2021 : LES PERFORMANCES DES ENTREPRISES COMPROMISES PAR LA PERSISTANCE DES FREINS À L'INVESTISSEMENT
CARNET DU GICAM	Ils nous ont rejoint

LE BULLETIN *du Patronat*



DIRECTEUR DE PUBLICATION
Célestin Tawamba

RÉDACTEUR EN CHEF
Aline Valérie Mbono

COORDINATION
Nadine Blanche Mbochi

SUIVI ÉDITION
Nadine Blanche Mbochi

RÉDACTION:
Reine Mbang Essobmadje
Aline Valérie Mbono
Marie Lock
Yves Miyoo
Franck ASSOU
Elisabeth Clarice NGO NSOGA
Inna Iberi
Angèle TCHOUTOU
Gabriel FOPA

PUBLICITÉ
Cristelle Homs
Dieudonné Samou

MISE EN PAGE
Vidok Studios (699 62 74 05)

CRÉDIT PHOTOS
GICAM

La transformation digitale des entreprises:

UNE NÉCESSITÉ POUR SURVIVRE DANS UN ENVIRONNEMENT INCERTAIN

L'environnement VUCA est un environnement volatile, incertain, complexe et ambigu. Il consacre le monde dans lequel nous vivons, illustré très récemment par la pandémie Covid-19. Dans cet environnement, les challenges socio-économiques obligent les entreprises à repenser leurs business model, leurs process et méthodes de travail pour être plus performantes et plus compétitives.



■ Par Reine Mbang Essobmadje
CEO Evolving Consulting

Il devient impératif d'opposer à la volatilité une vision claire, à l'incertitude de la compréhension, à la complexité de la clarté et, à l'ambiguïté de l'agilité.

Pour rappel, la transformation digitale ou transformation numérique ou encore digitalisation, désigne le processus qui consiste à intégrer les technologies numériques dans l'ensemble des activités d'une organisation.

Il s'agit de :

- repenser toute l'organisation pour accroître la collaboration, la performance par le biais de systèmes informatiques ou de systèmes industriels ;
- mieux comprendre les besoins et les attentes des utilisateurs, par la valorisation de l'expérience utilisateur;
- D'aligner son système d'information sur ses objectifs « business »

La transformation digitale n'est donc pas une question d'outils ou de technologies mais il s'agit d'une refonte du mode de fonctionnement de l'entreprise.

La transformation digitale du secteur privé est in fine un levier pour accroître la productivité des entreprises camerounaises.

Le GICAM aborde ce sujet sous trois angles :

1. l'appropriation et l'adoption du numérique par le secteur privé;
2. la refonte des business model des entreprises pour intégrer le numérique et les nouvelles technologies;
3. la dématérialisation des échanges avec l'Administration;

1. L'appropriation et l'adoption du numérique par le secteur privé

Selon l'Enquête Globale du GICAM auprès des entreprises, 58% des entreprises estiment qu'elles sont digitalisées. Seulement 38% des entreprises disposent d'une charte informatique et 81% disposent d'un site internet. 85% utilisent les réseaux sociaux pour communiquer et 67% utilisent les applications mobiles dans leurs activités.

Il s'agit de faciliter l'appropriation et l'intégration du numérique dans l'ensemble des activités ou

départements de l'entreprise.

Soient, en 3 étapes :

- D'engager ses clients par une expérience utilisateur optimale;
- D'autonomiser ses employés en les formant aux nouvelles technologies et à l'usage des outils numériques;
- D'optimiser ses opérations par la digitalisation des différents départements;
- Les outils technologiques déployés étant alignés avec la stratégie de l'entreprise.

2. La refonte des business model des entreprises pour intégrer le numérique et les nouvelles technologies

La réorganisation de l'économie autour des nouvelles technologies est un impératif pour survivre dans un environnement VUCA. Le numérique impacte fortement les économies mondiales. Selon le rapport 2019 de l'UNCTAD, l'économie numérique représente entre 4,5 % et 15,5 % du PIB mondial. À l'échelle mondiale, cela se matérialise par plus d'emplois créés dans le secteur et une valorisation des entreprises numériques. Sur la base de la capitalisation boursière, parmi les 10 plus grandes entreprises du monde en 2020 on compte 7 entreprises du secteur du numérique (Microsoft, Apple, Amazon, Alphabet de Google, Facebook, Alibaba, Tencent)

Ces dix dernières années, les exportations mondiales des services relatifs aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et de services pouvant être fournis par voie numérique ont augmenté beaucoup plus vite que les exportations de l'ensemble des services – preuve de l'accélération de la numérisation de l'économie mondiale.

En 2018, les exportations des services pouvant être fournis par voie numérique ont représenté 2 900 milliards de dollars, soit 50 % des exportations mondiales de services. Dans les pays les moins avancés, elles ont été estimées à 16 % des exportations totales de services et ont plus que triplé de 2005 à 2018.

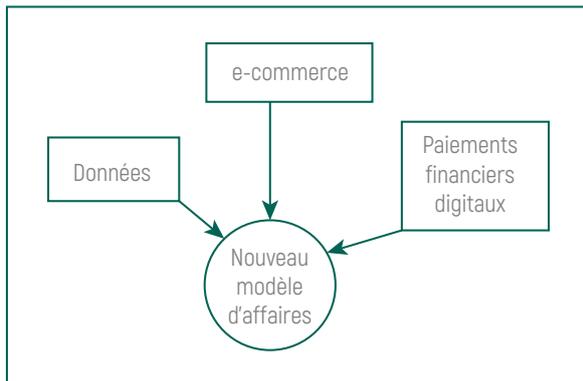
En 2018, les technologies et les services mobiles ont généré 8,6% du PIB en Afrique subsaharienne, soit une contribution en termes de valeur économique ajoutée à concurrence de 144.1 milliards de dollars.

À la lumière de ceci, il apparaît essentiel que chaque entreprise repense son modèle d'affaires pour **intégrer**

le e-commerce ou vente en ligne et élargir sa base de clients.

Les moyens de paiements ne sont pas en reste et les **paiements numériques** ainsi que la finance digitale ont une place de choix.

Enfin le modèle d'affaires doit intégrer les **données pour la création et la captation de valeur**. Dans presque toutes les chaînes de valeur, la capacité de collecter, de stocker, d'analyser et de transformer les données constitue un atout, apporte un avantage concurrentiel et, améliore les performances des entreprises.



3. La dématérialisation des échanges avec l'Administration

Le défi auquel fait face le secteur privé est celui de la réduction des lourdeurs administratives aux fins d'accroître la productivité des entreprises par l'amélioration du climat des affaires.

Il apparaît ainsi que la dématérialisation des procédures, leur numérisation, la transformation digitale à la fois du secteur privé et de l'Etat constituent des atouts majeurs d'amélioration des performances et de la productivité de l'ensemble.

La mise en œuvre d'un portail gouvernemental des services à destination des entreprises (dotée d'une identité digitale) comme on l'observe dans plusieurs pays dans la région est essentielle pour réduire les lourdeurs administratives, la mauvaise gouvernance et la corruption. En parallèle, elle facilitera la captation des recettes financières, la mobilisation des ressources ainsi que la création de la valeur.

Le numérique transforme radicalement la gestion des relations publiques-privées induisant une nouvelle forme de collaboration où la transparence et l'obligation de résultats sont en vigueur.



Payez vos primes par **carte bancaire** !

Vous pouvez désormais faire vos paiements avec votre carte bancaire sur notre plateforme, peu importe où vous êtes, en 5 min.



Direction générale (siège social):
114, Rue de la Motte Fiquet, Bonanjo
BP 3000, Douala



Direction commerciale:
Rue Paul Songho Priso (Njo Njo)
Bonapriso, Douala



Direction régionale centre:
Rue de l'Hotel Grate
Eliq-Essono, Yaoundé



(+237) 679 453 227



service.clients@acamvie.com

www.acamvie.com

EVOLUER POUR FAIRE FACE A LA TORNADE DIGITALE

La tornade digitale est une vague qui chamboule les économies mondiales et le Cameroun n'y échappe pas. Dans un monde en constante mutation, le digital s'invite dans tous les pans sociaux-économique. A l'ère de l'homo digitalis, l'émergence « économique » du Cameroun est étroitement liée à sa stratégie d'économie numérique.



■ Par Reine Mbang Essobmadje
CEO Evolving Consulting

1. Les propositions du Livre blanc du GICAM en faveur du numérique

L'économie numérique est identifiée comme l'un des secteurs prioritaires dans le plan national industriel du Cameroun. Il est donc essentiel de coordonner l'ensemble des efforts pour que :

- Les populations puissent en tirer un avantage par l'amélioration de la qualité des services et la baisse des coûts du numérique;
- Les entreprises puissent en tirer un avantage par une augmentation de leur productivité, de leur efficacité et surtout une meilleure interaction avec les services administratifs et gouvernementaux;
- Le Gouvernement se rapproche des usagers et offre de meilleurs services aux citoyens et à l'entreprise par la dématérialisation des services et la mise en œuvre effective du e-Gouvernement.

A cet égard, le GICAM fait un certain nombre de propositions qui reposent sur trois piliers :

Pilier 1 : Un cadre économique et réglementaire qui favorise une concurrence saine et loyale

- L'assainissement du secteur des télécommunications et TICs par la mise en œuvre d'une concurrence saine et loyale;
- La définition des marchés de gros et de détail ainsi qu'une politique tarifaire (de prix) orientée vers les coûts de services, pour ne pas peser sur le panier de la ménagère, le consommateur final et, l'entreprise privée.

Pilier 2 : La réorganisation des filières dans le domaine de télécommunications et du numérique

On observe l'émergence de nouveaux acteurs ou de nouveaux services des télécommunications et TICs qui appellent à une réorganisation de ce secteur d'activité à une nouvelle définition du rôle des régulateurs télécoms, monétaires etc.

Il convient donc de revoir les potentialités du numérique ainsi que le nouvel éventail des services proposés qui affectent les structures en charge de la régulation.

A titre d'exemple, les services bancaires font appel à plusieurs tutelles aujourd'hui avec des zones de recouvrement laissant ainsi le champ libre à des

zones hors contrôle. Ceci peut présenter un risque en termes de déviance tarifaire, de cybersécurité, de monopole d'activité engendrant des perturbations dans un secteur déjà fragilisé par l'environnement économique.

Pilier 3 : La promotion du contenu local

Il s'agit de favoriser le transfert de technologies aux entreprises locales, le développement de contenus locaux et la promotion du « made in Cameroon ».

A ces piliers, doivent s'ajouter un certain nombre d'indicateurs de performance du numérique :

Indicateur 1 : en matière d'e-administration

Il convient de définir des indicateurs pour d'évaluer les avancées en termes d'e-Gouvernement soient les services rendus au Citoyen et à l'Entreprise.

Ces indicateurs permettront de mesurer de façon verticale le taux d'usage du numérique selon les secteurs et les départements ministériels concernés, notamment en matière d'éducation, de santé, de finance ... car le développement des TIC favorise :

- La simplification des procédures administratives ;
- La modernisation des outils de paiement des services publics;
- L'accessibilité aux produits des Banques à travers la banque digitale et les micro-financements ;
- La sécurisation du foncier via les systèmes d'information géographique (SIG) ;

Indicateur 2 : en matière de performance du secteur privé

Il s'agit de définir les indicateurs qui permettront de mesurer l'usage du numérique dans les entreprises privées et son impact sur leurs performances et la productivité.

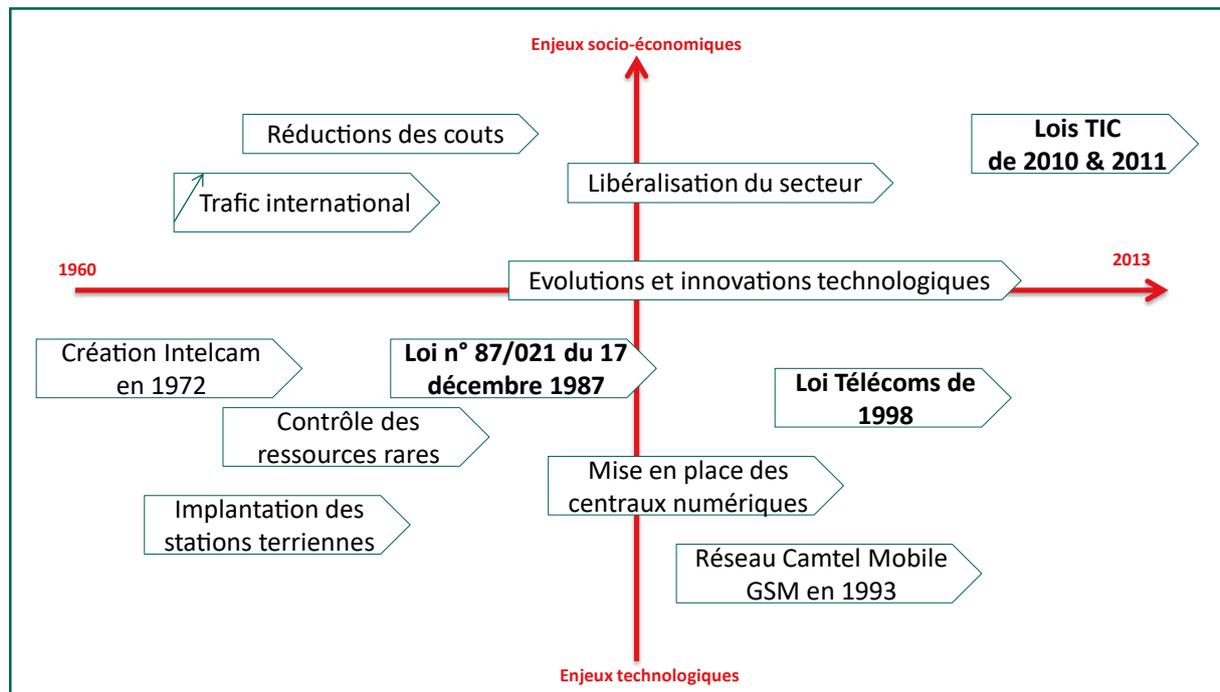
Ces indicateurs devront être assortis de benchmark avec les pays les plus performants dans la sous-région et en Afrique en termes de taux de pénétration des TICs dans les entreprises et de gain de productivité pour ces dernières.

Indicateur 3 : en matière d'alphabétisation numérique des populations

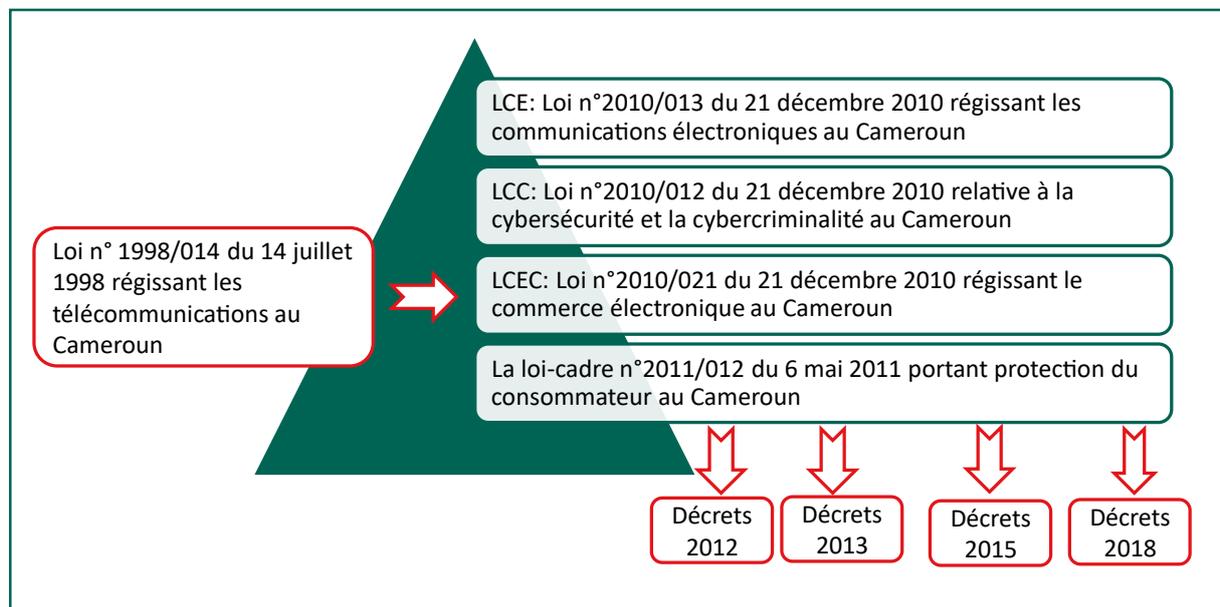
Il s'agit de définir les indicateurs pour mesurer l'appropriation du numérique par les populations (alphabétisation numérique) en général et le poids des TICs dans le panier de la ménagère en particulier.

2. Le cadre réglementaire : un impératif pour le développement de l'économie numérique

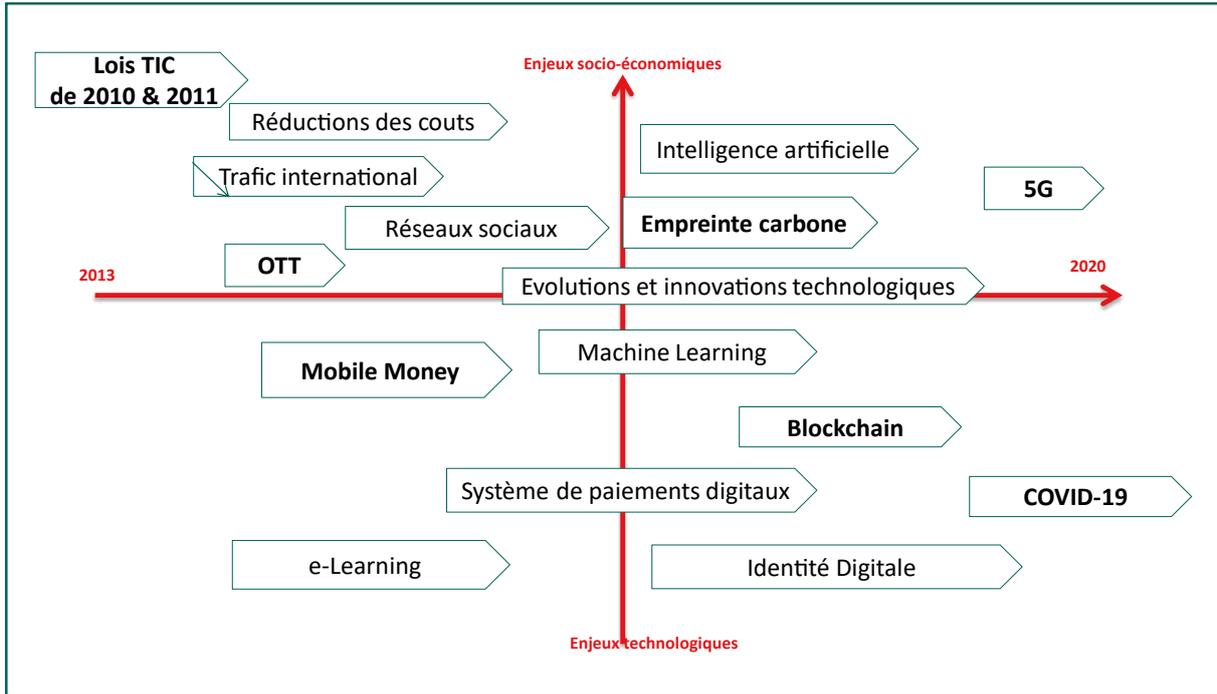
Depuis la libéralisation du secteur, un ensemble de textes juridiques ont été adoptés.



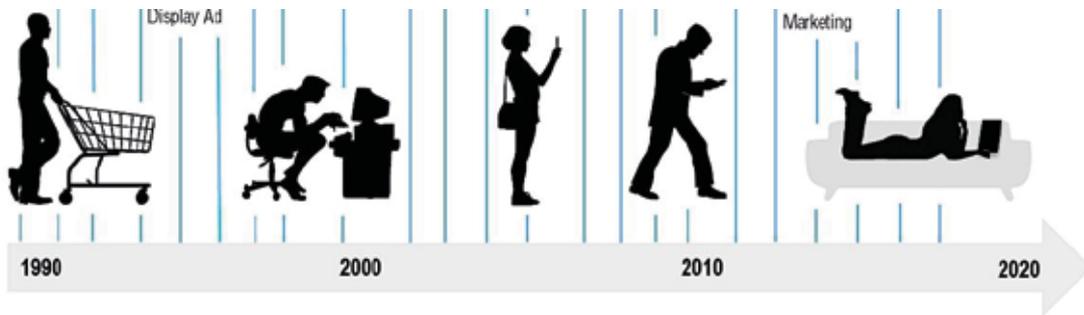
Ce cadre réglementaire consacre l'adoption de la terminologie des communications électroniques (avec la convergence voix, data et vidéos) en lieu et place des télécommunications qui sont plus réducteurs.



La tornade digitale emporte tout sur son passage, modifiant le comportement en société, les modes de consommations au gré des innovations technologiques.



L'économie numérique présente de véritables opportunités. Ainsi, le développement de l'économie numérique est passé d'un modèle centré sur les technologies et les réseaux vers un modèle centré sur les services. Ce qui constitue une véritable source créatrice de valeur et de richesses.



Plusieurs pans de notre économie ont ainsi subi les disruptions technologiques

Secteur automobile	Uber, Tesla
Secteur financier et bancaire	Fintech, mobile money, cryptomonnaies
Secteur hôtelier	Air BnB
Secteur éducation	e-learning, formation à distance
Secteur santé	Télémédecine
Secteur du commerce	e-Commerce (Amazon, Alibaba)
Secteur des assurances	AssurTech
	Assistant Virtuel, Internet des Objets

Par le biais de sa commission numérique, le GICAM continue d'être force de proposition pour une meilleure contribution du numérique au PIB du Cameroun.

LA CYBERSECURITE, UN ENJEU MAJEUR DE L'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE

L'entreprise dynamique doit faire preuve d'intelligence économique, une culture du renseignement qui lui donne un avantage décisif sur la transformation des menaces en opportunités. Toutefois, l'administration d'une telle entité inclut la sécurisation de ses intérêts. Il ne s'agit plus seulement pour les terroristes de s'attaquer aux coffres-forts de biens physiques, mais de commettre des crimes numériques dans des espaces de stockage de données systèmes et d'applications. Le réseau tout entier doit être protégé avec une approche appropriée pour lutter contre le cyberterrorisme, d'où la notion de cybersécurité. Quel en sont les défis ? Contre quelles menaces devons-nous nous prémunir, et comment ? Voilà autant de préoccupations de directeurs de systèmes d'information aujourd'hui.



■ Par Marie Lock,
Cadre Adm. à ALM Consultant
Cabinet Conseil en QHSE

La cybersécurité fait référence à la protection des systèmes connectés à Internet contre les menaces présentes dans le cyberspace. Cela implique la protection des logiciels, des données et du matériel, et contribue à empêcher les cybercriminels d'accéder aux appareils ou aux réseaux. La cybersécurité étant un élément majeur de la pérennisation des échanges commerciaux, l'objectif est de toujours se protéger contre la piraterie, le vol et la perte des informations stratégiques.

Lorsqu'une entreprise met en place une politique de sécurité réseau solide associée à un plan de réponses aux incidents efficace, elle prévient mieux les cyberattaques ; c'est un défi permanent. Car en cas d'attaque, les dégâts sont colossaux, et les séquelles sont financières et intellectuelles. Ce plan décrit comment l'entreprise se remettra de toute cyberattaque à l'avenir, ainsi que les méthodes préventives comme la sensibilisation de ses employés.

En effet, il est impossible de se fier uniquement à des logiciels de cybersécurité ou à d'autres solution. La formation et la sensibilisation des utilisateurs est également essentielle. Les employés d'une entreprise doivent comprendre quelles actions sont risquées. De ce fait, une telle démarche nécessite de consacrer du temps et d'allouer un budget aux formations en plus des tâches normales à mener.

Comme autre grand défi de la cybersécurité, on a le développement continu de la technologie, qui offre aux cybercriminels une liste d'opportunités qu'ils peuvent exploiter. De plus, comme les cybercriminels développent constamment de nouvelles méthodes de cyberattaques, des experts créent constamment de nouvelles solutions pour traiter les vulnérabilités potentielles occasionnées. Cela dit, se tenir au courant de l'évolution de la cybersécurité est une tâche coûteuse, qui nécessite une attention constante et des mises à jour régulières.

Un autre défi majeur de la cybersécurité est la quantité importante de données dont disposent la plupart des entreprises, qui deviennent alors des cibles attractives. Non seulement les données personnelles stockées par l'entreprise sont exposées au vol, mais l'entreprise elle-même est exposée à des poursuites judiciaires si ces dernières sont obtenues par négligence.

Il n'y a pas assez de professionnels de la cybersécurité. Selon certaines estimations, jusqu'à deux millions d'emplois en cybersécurité dans le monde ne sont pas pourvus. Ce défi est relevé en partie par l'apprentissage automatique ainsi que par d'autres avancées technologiques, mais il reste un obstacle.

Pourquoi recourir à une solution de cybersécurité ?

La cybersécurité est un processus technique, organisationnel et physique pour la mise en place et le maintien de la sécurité.

Prendre une solution de cybersécurité c'est vouloir sécuriser les données, les finances, la propriété intellectuelle, stockées sur des appareils privés. Si un cybercriminel devait accéder à de grandes quantités de données sensibles sur le cyberspace, il pourrait partager des informations personnelles, utiliser des mots de passe pour voler des fonds, modifier des données pour profiter d'opérations importantes. Avec une solution de cybersécurité, les entreprises n'ont plus à se soucier des utilisateurs non autorisés qui accèdent à leur réseau ou à leurs données. Et même dans les rares cas où la sécurité n'empêche pas une attaque ou une violation d'avoir lieu, elle réduit le temps passé à la restauration des systèmes. De plus, les entreprises remarqueront souvent que les clients et les développeurs sont plus confiants dans les produits informatiques dotés de solutions de cybersécurité solides.

Tout comme les entreprises et les personnes ont besoin de sécurité pour se protéger, les services publics ou les organisations gouvernementales ont besoin de garantir à la communauté qu'elle peut continuer à utiliser leurs services proposés en toute confiance. Par exemple, si une cyberattaque vise une centrale électrique non protégée, elle peut provoquer une

panne d'électricité à l'échelle d'une ville. Si la cyberattaque vise une banque, on parlera de vol de centaines de milliers de personnes.

Quels sont les menaces courantes de cybersécurité ?

Les attaques DDoS ou par déni de service distribué se produit lorsque des cybercriminels saturent un réseau ou ses serveurs en envoyant beaucoup trop de trafic. Une telle attaque empêche le réseau de traiter les demandes valides, rend l'ensemble du système inutilisable, et peut même complètement mettre les entreprises à l'arrêt.

Les malwares peuvent inclure des virus informatiques, des spywares, des chevaux de Troie, des vers et tout autre programme ou fichier susceptible d'endommager l'ordinateur. Ces maux sont généralement propagés par des téléchargements qui semblent légitimes ou bien via des pièces jointes dans des courriels.

Pour ce qui est de l'attaque appelée man-in-the-middle, le cybercriminel intercepte des conversations ou des transmissions de données entre plusieurs personnes.

Le phishing quant à lui implique l'envoi de faux courriels provenant

de sources apparemment légitimes afin d'obtenir des informations telles que les détails d'une carte de crédit ou des mots de passe.

Le social engineering incite les utilisateurs à enfreindre les procédures de sécurité en utilisant des interactions humaines, par exemple augmenter les chances de voir la victime cliquer sur un lien ou télécharger un fichier.

L'injection SQL vise à réaliser des actions sur les informations d'une base de données et potentiellement à les récupérer. Il s'agit d'insérer du code malveillant via des instructions SQL, en tirant parti des vulnérabilités des applications basées sur les données.

Comment choisir une solution de cybersécurité ?

L'essor du télétravail, dû à la distance ou lié à l'épidémie de Covid-19, a rendu les entreprises davantage vulnérables face aux hackers, qui se servent des ordinateurs personnels des salariés pour entrer dans le réseau de leurs entreprises. La solution de cybersécurité doit donc être globale, i-e comprendre la sécurité des applications, du cloud, des données, des end points, des identités, des infrastructures, des

bases de données, et les sécurités mobile, Internet et opérationnelle. Cela dit, la gestion de la sécurité en interne peut être incroyablement épuisante et s'avérer être un combat sans fin.

Aujourd'hui l'enjeu est de mettre rapidement en place une analyse forensique après une attaque. Alors, pour permettre aux entreprises de saisir toute l'importance des enjeux de la cybersécurité et d'élaborer des stratégies adaptées, voici quelques solutions techniques de sécurité des réseaux et des systèmes d'information recommandées, dédiées pour prémunir l'entreprise contre la piraterie informatique :

- LOGPOINT, solution de cybersécurité holistique avec une surveillance proactive de la cybersécurité SIEM (Security Information and Event Management) ;
- GATE PROTECT pour la protection périmétrique du réseau informatique contre les intrusions via Internet ;
- ENDPOINT PROTECTOR pour la protection du contenu du poste de travail contre le vol, la fuite ou la perte de données ;
- WEBROOT SECURE ANYWHERE pour la protection des équipements.



Salle André Siaka

TARIF POUR NON MEMBRES

Description	Située au rez-de-chaussée (Video projecteur, micro de table, micro pupitre, micro FM et écran de projection)
Capacité	200 personnes
Prix	450 000 FCFA HT / 1 jour 250 000 FCFA HT / 1 jour et demi

TARIF POUR MEMBRES

Description	Située au rez-de-chaussée (Video projecteur, micro de table, micro pupitre, micro FM et écran de projection)
Capacité	200 personnes
Prix	350 000 FCFA HT / 1 jour 175 000 FCFA HT / 1 jour et demi

LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE EN FRANÇAIS FACILE



■ Par Aline Valérie MBONO,
Directrice Exécutive du GICAM

1) Qu'est-ce que la signature électronique ?

La signature électronique désigne une signature obtenue par un algorithme de chiffrement (procédé grâce auquel on transforme à l'aide d'une convention secrète appelée clé, des informations claires en informations inintelligibles) permettant d'authentifier l'émetteur d'un message et d'en vérifier l'intégrité. Autrement dit c'est un procédé reposant sur des techniques cryptographiques permettant de signer un document à distance.

2) Combien de types de signatures électroniques existe-t-il ?

En fonction du niveau de sécurité et de contrôles requis on distingue trois (3) types de signatures : simple ; avancée, qualifiée.

La signature électronique dite simple consiste en l'usage d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte auquel elle s'attache. La fiabilité de la signature électronique est présumée jusqu'à preuve de contraire ; Elle est la plus utilisée dans le monde car permet un usage rapide et fluide. La signature électronique simple est recommandée pour des documents présentant des facteurs de risques limités (contrats d'adhésion, baux, contrat de travail).

En pratique, une fois la demande de signature remplie sur la plate-forme, chaque signataire reçoit un email l'invitant à consulter le ou les document(s) envoyé(s) en attente de sa signature : dans la notification reçue il faut cliquer sur le lien intégré ou le copier dans votre navigateur pour visualiser le(s) document(s) à signer et accéder à l'outil de signature, ensuite il faut cocher la case « J'accepte les CGU » pour valider la demande. Si vous avez accepté, un SMS comprenant un code de vérification unique en chiffres (en fonction des solutions utilisées) vous inscrivez le code dans le champ approprié et cliquez sur le bouton « Signer ».

La charge de la preuve de la fiabilité de la signature électronique simple repose sur le professionnel qui la propose à ses clients.

La signature électronique avancée implique l'utilisation d'un Certificat électronique associé au signataire. Elle est liée au signataire de manière

univoque de sorte que toute modification ultérieure de données est détectable.

La signature électronique avancée est recommandée pour la signature de document à risque modéré (documents juridiques, transaction financière de moyenne importance)

Avec ce procédé la charge de la preuve de la fiabilité du procédé repose sur le professionnel qui la propose à ses clients.

La signature électronique qualifiée implique également l'utilisation d'un Certificat électronique associé au signataire mais sa procédure ne peut être entièrement réalisée en ligne. Une Autorité de certification accréditée par le gouvernement (tiers de confiance) doit délivrer le Certificat électronique permettant de signer, contenu dans un token (clé cryptographique) ou une clé USB, après avoir vérifié de visu l'identité du signataire. Elle garantit l'authenticité, la confidentialité et la non répudiation (le signataire ne peut pas renier sa signature).

Elle est recommandée pour les documents à fort taux de risque (contrats d'assurance vie, ouvertures de comptes bancaires, transferts de compte à compte)

La charge de la preuve de la signature électronique qualifiée pèse sur celui qui la conteste, car son effet juridique est équivalent à celui d'une signature manuscrite.

3) Signature électronique au Cameroun / Mythe ou réalité ?

Depuis le 21 décembre 2010, la signature électronique a la même valeur que la signature manuscrite au Cameroun (Cf loi n 2010/012 du 21 décembre 2010 relative à la cybersécurité et à la cybercriminalité). La signature électronique dont il s'agit est bien la signature qualifiée tel que définie ci-dessus.

A cet effet, l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) est l'Autorité de certification gouvernementale et racine, et gère l'infrastructure nationale à clés publiques. Elle est chargée donc de la délivrance des certificats électroniques aux Administrations publiques et Entreprises, certificats utilisables pour l'instant pour les services publics dématérialisés. A date, aucune Autorité de certification privée n'a été accréditée.

Le digital dans le secteur des assurances au Cameroun:

IMPACTS ET PERSPECTIVES

Tous les éléments qui composent notre infrastructure économique connaissent un bouleversement technologique majeur. En effet, nous sommes des témoins privilégiés d'une transition de l'ère industrielle vers l'ère technologique.

L'Afrique et donc le Cameroun, avec ses changements démographiques importants, les initiatives gouvernementales sur le numérique, l'urbanisation galopante, les changements climatiques majeurs, doit s'y confronter et apporter une réponse face à la transformation industrielle actuellement en cours : c'est l'industrialisation 4.0.



■ Par Yves Miyoo,
IT Director Group Activa

Le changement de paradigme concerne tous les secteurs d'activités confondus, les secteurs de services et celui des assurances en particulier.

En dépit de la très faible part de marché de l'Afrique (1,31% en 2018) relative aux primes d'assurance émises à l'échelle mondiale alors qu'elle pèse

pour 15 % de la population mondiale, le marché de l'assurance africain continue sa progression (Teguo, 2020).

Au Cameroun, le secteur de l'assurance reste encore perçu (à tort ou à raison) comme un monde averse au risque, où le meilleur sinistre est celui qui ne se réalise jamais, où les efforts d'innovation sont concentrés sur la consolidation des risques.

Et donc, l'avènement du numérique dans cet écosystème est disruptif à plusieurs niveaux :

- La numérisation des procédures : la souscription ou le renouvellement de contrats en ligne, la déclaration des sinistres, le paiement des primes et des indemnisations en ligne, etc.
- L'apparition des conseillers virtuels : le recours au téléconseil, les chatbots.
- La multitude d'outils d'automatisation des tâches (la GED, les capteurs intelligents, etc.)
- Les données, les produits et les relations avec les clients : la disponibilité des produits en ligne, l'augmentation des interactions digitales et une communication plus régulière avec les clients.

La crise sanitaire du Covid-19 a eu des conséquences très lourdes sur l'économie mondiale. Son coût pour les assurances dans le monde est compris entre 35 et 50 milliards USD (Standard & Poor's, Juin 2020) ainsi qu'une baisse du PIB estimée à entre 2.4 et 3.7% selon la Banque mondiale (2020) pour la zone CIMA (Conférence Interafricaine des Marchés). Néanmoins, force est de constater que la Covid-19 est un levier important pour l'accélération du digital dans le secteur des assurances.

Selon Soumaré (2020), le Covid-19 confirme s'il en était encore besoin la nécessité d'innovation dans le secteur des assurances, jusque-là réputé très hésitant quand il s'agit d'adopter de nouvelles innovations technologiques. Cette pandémie a donc le mérite de

contraindre ce secteur à s'adapter et se réinventer rapidement, face à des tendances et habitudes nouvelles imposées par un monde déjà sous l'emprise du numérique.

Cette accélération du digital dans le secteur des assurances rencontre néanmoins encore beaucoup de difficultés et contraintes :

- Le taux de pénétration de l'assurance encore très faible au Cameroun situé autour de 3% (ASAC, 2020), rend la perception de la numérisation de ce secteur peu audible au sein d'un marché qui a de la peine à gagner en taille.
- L'illettrisme en matière numérique des entreprises et de la population en général : l'informatique en entreprise est encore trop souvent limitée à une fonction de support ou de maintenance, et non pas stratégique ou levier de la croissance économique. Les particuliers quant à eux se limitent principalement aux réseaux sociaux quand il s'agit d'utiliser leur smartphone pour aller sur internet. Si 96% des compagnies d'assurance au Cameroun possèdent une application métier, seulement 8% d'entre elles disposent d'une application mobile (Assou et al., 2020) ouverte aux assurés.
- Le faible taux d'investissement dans le digital de la part des entreprises d'assurance au Cameroun caractérisé par la faible offre sur le marché en produits d'assurance sous formes digitales. En effet, selon Tankam (2020), 11.5% des compagnies d'assurance de la zone CIMA ont véritablement formalisé toutes leurs procédures de gestion via des outils numériques.
- Le manque de ressources compétentes, aussi bien au sein des entreprises que des fournisseurs de service, qui arrivent à comprendre les exigences de qualités et les contraintes liées au métier de l'assurance.
- Les fausses idées préconçues selon lesquelles, adopter le digital pour les entreprises serait corrélé avec une suppression de postes d'un côté et une déshumanisation du monde du travail de l'autre.

Toutefois, au regard d'une analyse bénéfiques/risques, toutes les compagnies d'assurance au Cameroun devraient profiter de la chance unique offerte par la Covid-19 qui leur donne un élan pour le digital, et ce faisant leur permettra de réaliser des sauts technologiques de plusieurs années.

Il est question pour elles de changer de regard sur

l'informatique qui passerait d'un simple outil support à un levier générateur de croissance nouvelle.

Pour cela le lancement de plans titanesques de transformation digitale est nécessaire. Cela consiste en la refonte de leur infrastructure, l'adoption du Cloud, la maîtrise et l'utilisation optimale de leur données, la sécurisation de leur environnement, le développement d'outils et applications métier, l'accompagnement et la formation de leur personnel aux différents changements.

Les bénéfices du digital pour ces

compagnies sont nombreux :

- L'accès à l'assurance pour un public plus large
- Une meilleure relation client grâce à de meilleurs temps de traitement de leurs requêtes.
- La réduction des coûts opérationnels grâce à l'utilisation de nouveaux canaux de communication : exemple les réunions virtuelles, la diminution de tâches manuelles ou sur papier, la réduction ou l'optimisation de doublons opérationnels.
- L'augmentation des revenus liés à la mise sur le marché de

nouveaux produits innovants.

C'est dans ce contexte présentant des difficultés et des contraintes importantes, mais aussi des opportunités et des bénéfices certains que les compagnies d'assurances sont appelées à se digitaliser au Cameroun. La clé pour elles c'est d'embrasser la fracture numérique suffisamment tôt et ne pas attendre plus longtemps. Le risque du statu quo c'est de se faire dépasser par la concurrence (souvent étrangère) qui aura une avance technologique difficilement rattrapable et créant ainsi une situation de monopole.



PAMOL PLANTATIONS PLC

An Agro Industrial Para Public Company

Pamol products are developed through intensive Research and Development programmes with stringent quality control procedures to meet customers expectations, consistent with our mission of Growing Food for an Emerging Nation



OIL PALM SEEDS

The choice and quality of oil palm seed is probably the most important factor in the future success and profitability of an oil palm plantation.

Pamol DXP seed, developed using the internationally recognised recurrent selection scheme in its breeding programme, is the highest quality oil palm seed adapted to the seasonal climate of Africa today.

For maximum economic returns from your investment, procure Pamol DXP seeds and gain from its unrivalled benefits such as :

- ◆ High and guaranteed germination
- ◆ Good early vigour and high yields throughout the life span of your plantation
- ◆ A broad genetic base which allows for wide adaptation
- ◆ Highest level of seed purity – very minimal dura contamination
- ◆ Slow height increment
- ◆ Exceptional resistance to vascular wilt and foliar diseases
- ◆ Standard phytosanitary control

RED PALM OIL

The oil characteristics of low melting point and a significantly higher unsaturated fatty acid and low trans content of Pamol oil makes it clearly attractive to commercial use and specially favoured for domestic consumption in Cameroon.



seeds



Tenera Fruits



Palm with Bunches



Edible Palm Oil



Rubber Tapping



L'ALIGNEMENT STRATEGIQUE DU SYSTEME D'INFORMATION, UNE EXIGENCE DE PERENNITE POUR LES ORGANISATIONS

L'époque où l'on se posait la question de savoir s'il faut utiliser les technologies de l'information et de la communication (TIC) est révolue. La récente crise sanitaire COVID19 qu'a subi le monde est venue amplifier cet état.



■ Par Franck ASSOU
CEO KARBURA S.A.
Chef de projet & AMOA
transformation digitale.

En effet, malgré la contrainte de respect des mesures barrières au virus, notamment le confinement ou la distanciation sociale, la continuité d'activité était une priorité pour la plupart des organisations. L'on a donc observé une course vers les technologies (logiciel de gestion, collecticiel, outils de visioconférence, services

de paiements dématérialisés, outils de Gestion Electronique de Document...).

Bien que la pandémie de COVID19 relevait d'une situation d'urgence, il convient de rappeler que l'utilisation et l'acquisition des TIC dans les organisations, ne saurait se faire de façon non maîtrisée voire hasardeuse. En effet, que ce soit une simple acquisition d'un petit outil ou un gros investissement dans un logiciel lourd, il est important de maintenir une cohérence avec la stratégie d'entreprise pour en tirer le meilleur profit : C'est ce que l'on appelle l'alignement stratégique.

L'alignement stratégique du système d'information (SI) est une démarche visant à définir et à implémenter le système d'information selon la stratégie de l'entreprise. Cette démarche a pour finalité de renforcer la valeur d'usage du système d'information et de faire de celui-ci un atout compétitif voire un

véritable avantage concurrentiel pour l'entreprise. L'idée est donc de passer d'une informatique traditionnelle, cloisonnée et orientée coût, à un système d'information transversal et générateur de valeur ajoutée pour l'entreprise.

Les résultats qui découlent d'une démarche d'alignement stratégique touchent tous les aspects de l'entreprise :

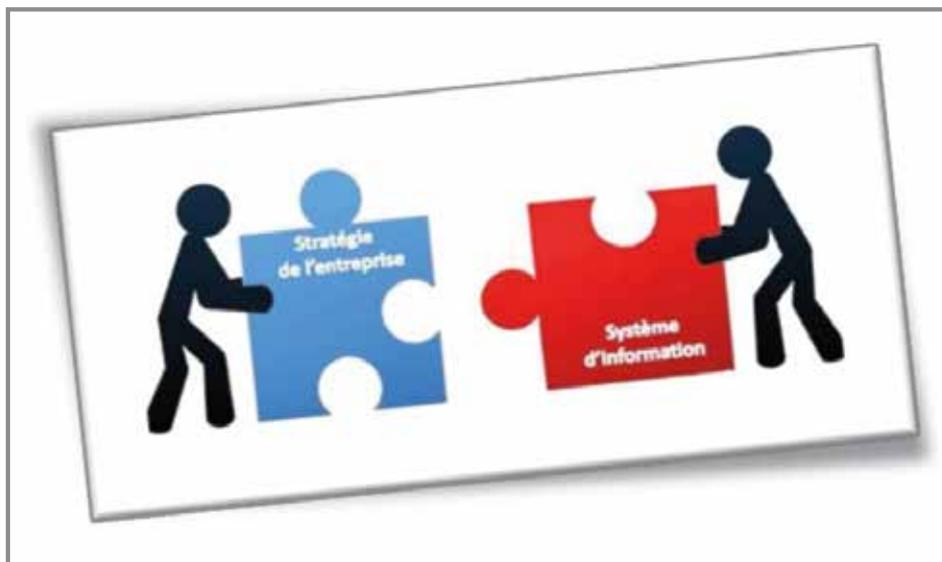
- Augmentation de la productivité à la fois au niveau des métiers et au niveau global ;
- Amélioration de la performance des dépenses relatives au système d'information et la satisfaction des besoins des métiers ;
- Construction d'une entreprise agile, s'adaptant au changement de l'environnement tout en gardant le cap sur ses objectifs ;
- Réduction des coûts d'évolutivité et de maintenance de son informatique.

Aligner son système d'information à sa stratégie est une démarche itérative et de long terme. Nous proposons les 3 étapes suivantes pour sa construction :

Etape 1: Définir clairement la stratégie de l'entreprise, en tenant compte de la dimension SI.

Etape 2: Elaborer la stratégie du système d'information, en prenant en compte la stratégie de l'entreprise et des métiers.

Etape 3: Mettre en œuvre la stratégie et suivre sa bonne application



Dans la réalisation de ces différentes étapes, il est indispensable de garder un dialogue permanent entre les métiers, la direction générale et la direction des systèmes d'information. En effet, l'alignement du système d'information, et plus globalement des technologies de l'information sur la stratégie d'entreprise, est un vaste sujet, pluridisciplinaire et multidimensionnel.

La transformation digitale:

LE DÉFI ULTIME DE L'ENTREPRISE

Les Entreprises sont de plus en plus à la traîne face aux attentes de leurs clients, ce qui représente un défi fondamental pour elles. Le rôle du consommateur a basculé de l'observation passive à la domination active car la croissance exponentielle de l'utilisation des technologies numériques l'a libéré. Cela signifie que devenir une marque numériquement sophistiquée ne peut plus être considérée comme une activité séparée. Elle sera au contraire un élément fondamental des organisations et de la relation globale entre le consommateur et l'entreprise.



■ Par Elisabeth Clarice NGO NSOGA
Senior Manager,
Risk Advisory IT, Deloitte
Cameroun

De nouveaux standards de service et d'expérience sont en cours de définition, et il s'agit principalement de s'éloigner progressivement de la marque de produit pour devenir une marque qui façonne et met en œuvre des propositions contextualisées et centrées sur le consommateur. Les marques établies avec des systèmes analogiques sont jugées selon ces nouveaux standards et se trouvent obsolètes et démodées en comparaison.

Mais un grand nombre en sont encore à se demander comment combler le fossé numérique. Compte tenu des enjeux, en l'occurrence, l'héritage et l'identité de l'entreprise, c'est un chemin très délicat à parcourir. Une offre digitale mal adaptée ou générique pourrait encore creuser le fossé numérique, voire constituer une menace pour la marque et sa réputation.

Risque pour la réputation : protéger la marque de l'entreprise dans les périodes de changement

Il faut parfois des années pour construire une entreprise ayant une marque qui réussit, mais seulement quelques instants pour la détruire. Les marques ont toujours eu besoin d'être prêtes et capables de répondre aux problèmes d'incertitude, de risque et de réputation, à différents moments.

Mais dans un monde de plus en plus complexe et volatil, elles doivent trouver l'équilibre entre leurs aspirations de croissance et plans d'exploitation et les risques stratégiques auxquels elles font face. Plusieurs facteurs contribuent à cet environnement, notamment : l'évolution des réglementations, les communications sur les médias sociaux, l'augmentation du nombre de canaux de consommation, les régions plus étendues ainsi que les risques « accélérés ». Il est par conséquent essentiel pour les sociétés de faire preuve d'une vigilance accrue, leur marque et leur réputation étant les actifs les plus importants à protéger.

La transformation digitale est le moyen par lequel les entreprises opèrent les changements organisationnels, gèrent les risques liés à la réputation

et combler le fossé entre les attentes des clients et le service et l'expérience qu'ils reçoivent. Cela signifie réinventer le déroulement de l'acte d'achat dans un monde numérique, plutôt que de se limiter à numériser le processus d'achat existant dans le monde physique.

La transformation digitale remet en cause et change les perceptions installées de ce qu'une entreprise est, fait et dit, afin de renforcer sa pertinence auprès des consommateurs. Si le passage vers l'utilisation des omnicanaux est réel et en croissance, la grande majorité des revenus provient toujours des canaux physiques et hors ligne. Ainsi, la capacité à assurer une expérience des omnicanaux cohérente englobant les aspects physiques, virtuels et émotionnels, de la communication à la conversion et au-delà, sera un élément clé de la réussite des entreprises.

Transformation digitale : comment bien faire ?

De nombreuses entreprises qui s'intéressent à la transformation digitale ont une approche fragmentée de la transformation digitale et se concentrent sur la numérisation des processus ou de fonctions isolées. La transformation digitale est souvent limitée à des programmes ou projets individuels qui touchent un nombre réduit de départements. Parfois, elle peut même se limiter à un seul domaine, le marketing ou les ventes par exemple, pour ne donner que des retours limités ou très lents. La progression de plus en plus rapide de la technologie et son adoption accélérée par les consommateurs mériterait que bon nombre d'entreprises revoient la priorité qu'elles y accordent.

Il est primordial de trouver le bon équilibre entre la prise de risque liée à la mise en pratique d'idées innovantes avec des résultats rapides, et la construction d'une base solide pour la transformation digitale. Dans les deux cas, les principaux défis ne se limitent pas à la libération de la puissance des données et de l'analytique, à la gestion de la marque et des risques de réputation, à la gestion de la chaîne de valeur complète, ou à combler le fossé numérique. Tous ces éléments sont des ingrédients essentiels du défi digital ultime pour les sociétés : un changement total de la culture organisationnelle qui met le consommateur à l'honneur.



.cm

Cameroon's Country Code Top Level Domain (ccTLD)

How to acquire a ".cm" domain name?

- Choose your domain name and login to www.whois.cm to verify the availability of your desired name.
- Visit a sales point of your choice otherwise known as registrar and pay for your domain name. You can login to www.nic.cm to get the list of accredited registrars.

Advantages

- Enhances visibility of websites thanks to search engine optimisation for all online searches made in Cameroon.
- **Credibility** - Websites with **.cm** domain names in Cameroon are more trustworthy to visitors.



Get your **domainname.cm** @

7.000
FCFA/Yr

.cm, a National resource managed by ANTIC

Crypto-monnaies et banques centrales :

RISQUES, ENJEUX ET PERSPECTIVES EN AFRIQUE CENTRALE

La digitalisation croissante de l'économie impacte également le système de paiements. Les cryptomonnaies et l'infrastructure de chaînes de blocs ou « blockchain » qui lui est associé constituent une innovation de rupture dans la sphère financière.



■ Par Reine Mbang Essobmadje
CEO Evolving Consulting

Les cryptomonnaies sont virtuelles, indépendantes des réseaux bancaires et liées à un système de cryptage. Le marché des cryptomonnaies est dominé par le Bitcoin, qui représente plus de 40% de la capitalisation boursière totale selon le site coinmarketcap.com.

En Afrique, l'adoption de la cryptomonnaie est en plein essor. Selon un rapport de la société Chainalysis, le marché de la cryptomonnaie a augmenté de 1200% entre juillet 2020 et juin 2021 et représenterait 105.6 milliards de dollars. Sur la même période, le continent a reçu et envoyé environ 8 milliards de dollars. Le montant reste relativement faible par rapport aux autres régions analysées.

Toujours selon le même rapport, le développement des crypto-monnaies à travers des plateformes P2P (peer-to-peer) en Afrique s'explique par :

- Une réglementation contraignante : dans certains pays notamment le Nigéria ou le Kenya, le cadre réglementaire interdit les transactions en crypto-devises depuis des comptes bancaires ;
- Le coût du change sur le développement des transactions commerciales internationales : il devient plus facile d'acheter des bitcoins pour effectuer une transaction que de se procurer des devises ;
- Un contexte économique incertain : les cryptomonnaies sont perçues à tort ou à raison comme des valeurs refuges notamment en cas de dévaluation forte de la monnaie locale qui n'est guère corrélée à ces devises virtuelles.

Devant l'engouement généré par les crypto-devises, certaines Banques Centrales y voient également l'opportunité d'émettre une nouvelle forme de monnaie à l'instar. Le développement de ces instruments virtuels doit être apprécié dans le cadre de la stabilité des systèmes monétaires et financiers.

RISQUES ET ENJEUX

Les cryptomonnaies échappent majoritairement à tout cadre réglementaire et de supervision. Leur expansion pourrait présenter des risques en matière de transmission monétaire, de création monétaire et de stabilité financière. Il faut noter par ailleurs que plusieurs Banques Centrales ne disposent pas de Monnaie Digitale de Banque Centrale (MDBC). En 2019 lors de l'OECD GLOBAL BLOCKCHAIN POLICY FORUM, les Banques Centrales occidentales ont abordé le sujet avec les acteurs de l'écosystème des

systèmes de paiements digitaux et de la blockchain.

Malgré tout, l'usage non encadré des cryptomonnaies présente quelques risques dont :

- Un risque de volatilité : la valeur d'une cryptomonnaie est déterminé par l'intérêt que porte les utilisateurs et varie en fonction de l'offre et de la demande. Des changements inattendus au niveau du sentiment du marché peuvent conduire à des baisses et/ou hausses drastiques des cours sans qu'aucun organisme ou mécanisme officiel n'encadre cette variation.
- Un risque de liquidité : échanger une cryptomonnaie contre une devise ayant un cours légal peut s'avérer difficile. Les canaux d'échange ne sont pas tous encadrés par des organismes de réglementation officiels ou des Banques Centrales. La spéculation peut accentuer les écarts de prix.
- Un risque technologique et opérationnel : la sécurité des portefeuilles électroniques n'est pas garantie. L'utilisateur s'expose au vol et à la perte totale de ses actifs. Il n'existe aucun moyen optimal de palier à des problèmes techniques, erreurs humaines ou piratages informatiques.
- Un risque juridique : les crypto-monnaies ne sont que très peu réglementées. Il est fort possible qu'aucun cadre juridique ne protège les consommateurs achetant des biens ou services au moyen de cryptomonnaies, d'autre part, les bourses numériques peuvent exercer leurs activités sans se conformer aux lois applicables.
- Un risque de financement et/ou de participation à des activités illicites : les crypto-monnaies sont parfois associées à des activités de fraudes, blanchissement d'argent ou encore financement du terrorisme. Dans son rapport « The 2020 Geography of Cryptocurrency Report », Chainalysis a estimé à au moins 10% les activités illicites associées aux crypto-monnaies en Afrique.

Plusieurs Banques Centrales y voient également l'opportunité de conjuguer innovation et sécurité. L'évolution technologique qui a rendu possible l'essor des crypto-monnaies, a un impact structurel sur le système des paiements :

- Les techniques de tokenisation sont de plus en plus utilisées pour sécuriser les paiements à distance ou les paiements sans contact ;
- La rapidité d'exécution et le traitement des transactions ;
- L'entrée de nouveaux acteurs notamment les fintechs ;
- L'utilisation de la blockchain dans les échanges financiers.

Se doter d'une crypto-devise permettrait à la Banque

Centrale d'appréhender l'impact des monnaies numériques privées sur la stabilité financière et leur pouvoir économique, mais aussi de maintenir le contrôle de la masse monétaire et des taux d'intérêt pour soutenir la politique économique. A titre d'illustration, L'année 2022 devrait voir le lancement officiel du yuan numérique (Chine)

Plusieurs Banques Centrales réfléchissent au développement de « stablecoins » qui permettraient en partie de remédier au problème de volatilité de crypto-devises de première génération tel que le Bitcoin, en les adossant à des actifs réels. Ainsi, le Ghana a récemment annoncé avoir sélectionné une entreprise allemande pour l'aider à concrétiser son projet de monnaie numérique : le e-cedi. Un des avantages d'une monnaie numérique pour l'utilisateur final est le faible coût des transactions. La Banque Centrale du Ghana, à l'initiative du projet, entend y associer l'ensemble de l'écosystème d'acteurs (les institutions financières, les plateformes de paiement en ligne, les commerçants, les consommateurs...) afin de tester à la fois l'acceptabilité par le grand public du e-cedi ainsi que ses répercussions sur le système monétaire local. Plusieurs pays africains travaillent également à élaborer leur devise numérique.

L'Afrique du Sud et le Kenya réfléchissent au sujet. Le Nigeria a lancé un projet pilote, à l'instar du Ghana. Et le Maroc a mis en place un comité d'expert. La devise numérique favorisera l'inclusion financière, facilite les transferts d'argent, qui peuvent s'effectuer en temps réel et sans frais. Elle sera néanmoins calquée sur la devise officielle et répliquera les évolutions de cours à la hausse comme à la baisse.

1. CONCLUSION

Le développement des cryptomonnaies nécessite un cadre réglementaire adapté afin d'accompagner l'innovation technologique tout en s'assurant d'une amélioration du système pour l'ensemble des parties prenantes. Il revient à la Banque Centrale d'orchestrer le rôle que pourrait jouer les cryptomonnaies dans les nouveaux circuits de règlement sans brider l'innovation.

La réglementation appropriée doit faire l'objet d'une concertation avec le secteur privé et les différents acteurs de l'écosystème d'innovation.

Via sa commission Economie Numérique et, avec le soutien de l'APECCAM, le GICAM est disponible pour apporter son expertise aux institutions publiques dans ce cadre.

la pasta
Gold
PREMIUM QUALITY

**LE NECTAR
DES PÂTES**



FAITES BOUGER LES CHOSES

Nos actions sociales en Afrique



RENOVATION DU TENNIS CLUB PLATEAU JOSS BONANJO - DOUALA



RENOVATION DE L'ECOLE PUBLIQUE DE NKONGSAMBA GROUPE 1



SOUTIENT A LA FONDATION KANGOUROU ET AUX ENFANTS PREMATURES



CONSTRUCTION D'UN CENTRE HOSPITALIER A NYALLA



DON DES DENREES ALIMENTAIRES ET EQUIPEMENTS AUX COMMUNAUTES RELIGIEUSES



BOURSE DE L'EXCELLENCE SCOLAIRE DE MEYOMESSALA



A PROPOS

La Royale des Jeux du Cameroun S.A. en abrégé R.J.C est une société de droit camerounais ayant apporté une touche particulière sur le paysage des jeux au Cameroun, à travers une large variété de produits. L'ensemble de nos produits sont labélisés PREMIER BET qui est le nom commercial de l'entreprise.

Nos domaines d'activité sont principalement les paris sportifs, la loterie et les jeux virtuels.

Notre développement sur le triangle national repose sur une équipe forte et dynamique constituée de près de 5000 collaborateurs

Pour faire partie de ces multiples millionnaires, rendez vous tout simplement dans l'un de nos points de vente (kiosques ou points fixes) ou agences et placez vos paris sur les produits Premier Bet et Premier Loto

- +3500** agents partenaires
- +200** Centres de jeux.
- +700** Employés
- +117** Projets caritatifs
- +350** Sponsoring

SUPER 4 **CAGNOTTE**

Le Loto Super 4 est un jeu de loterie composé de 54 boules numérotés de 1 à 54. Le jeu consiste à choisir 4 numéros parmi les 54 et le prix unique du ticket est 300 F CFA.

Les tirages ont lieu tous les soirs à 20H47 sur Canal 2 International. Et au terme d'un tirage, si vous possédez 2 bons numéros sur 4 vous gagnez 4 500 F CFA, si vous obtenez plutôt 3 bons numéros sur les 4, vous gagnez 60 000 FCFA, et si tous vos 4 numéros sont corrects vous gagnez le jackpot du jour. Le montant minimum du jackpot est de 15 millions de F CFA. Et s'il y a eu plusieurs combinaisons gagnantes au terme du tirage, le jackpot du jour est reparti équitablement entre les gagnants.

ZONE **PARIEZ AVEC LE MEILLEUR**

Premier bet zone est une plateforme de paris sportifs révolutionnaire, qui donne la possibilité à tous nos clients des paris physiques de bénéficier de tous les avantages du pari en ligne.

Cette plate-forme a de nombreux avantages tels que :

- La réservation de paris en ligne
- Le cash out
- L'assurance multi paris
- etc...

Premier bet zone offre une diversité illimitée de marchés et de paris à tous nos clients et une possibilité très large de faire des gains selon son profil. Premier bet zone est disponible chez tous nos revendeurs premier bet Cameroun.

5/90

Le Loto 5/90, comme son nom l'indique, est un jeu de loterie composé de 90 boules numérotés de 1 à 90. L'exercice consiste, pour le parieur, à choisir 2, 3 4 ou 5 numéros parmi les 90 en fonction de l'option de jeu qu'il souhaite jouer. La mise minimale est de 100 F CFA par ticket et les possibilités de gain sont de 200 000 000 F CFA.

Le parieur dispose de plusieurs options de jeu : Turbo 2, Chance, Chance plus, Double chance plus.

Avec 9 tirages par jour, nos clients ont la possibilité de jouer tout au long de la journée. Les tirages ont lieu de 8H00 à 20H00 à intervalle régulier de 01H30 entre 02 tirages

La transformation digitale des entreprises camerounaises à l'épreuve de la loi : ILLUSTRATION DU TÉLÉTRAVAIL

Voltaire disait « Les lois ont été faites à mesure, selon les temps, les lieux, les besoins. Quand les besoins ont changé, les lois qui sont demeurées sont devenues ridicules ». L'environnement technologique évolue et mute rapidement. Il en découle une inadéquation entre le cadre juridique et les problématiques sectorielles spécifiques. La plus récente illustration concerne le télétravail.



■ Par Inna Iberi
Juriste-Resp. des projets de
transformation digitale,
Evolving Consulting

La pandémie mondiale du COVID-19, avec les restrictions de déplacements prouve à suffisance la nécessité de digitalisation des entreprises. En effet, plusieurs entreprises ont adopté le télétravail durant la crise.

Le Guide de l'Organisation Internationale du Travail «

Le travail à domicile en réponse à l'épidémie de COVID-19 : guide de l'employeur » 1 élaboré en 2020, définit le travail à domicile ou télétravail comme une modalité de travail dans laquelle un travailleur accomplit l'essentiel des responsabilités incombant à son poste tout en restant chez lui, en utilisant les technologies de l'information et de la communication (TIC) ». Cette méthode de travail bien qu'existante et pratiquée par certaines Entreprises avant la survenance de la pandémie, n'est pas consacrée par le Législateur camerounais.

S'il est vrai que le télétravail relève principalement du Code du Travail, il illustre l'inadéquation entre la loi existante et les faits (du fait du silence de la loi sur le télétravail).

De facto, la transformation digitale des entreprises ne peut s'effectuer que dans un cadre réglementaire adéquat. Il apparaît donc nécessaire de légiférer sur le télétravail. Dans ce sens, des travaux sont en cours dont la révision de la Loi N° 092/007 du 14 Août 1992 portant Code du Travail.

Néanmoins, nous attirons l'attention sur les éléments qui doivent être pris en compte le Législateur pour l'élaboration d'un cadre juridique du télétravail adapté et moderne :

- La question de la prise en charge des coûts occasionnés par le télétravail ;
- La question du respect de la vie privée (en effet, les limites entre vie professionnelle et vie privée pourraient devenir quasi inexistantes avec la pratique du télétravail) ;

- La gestion et la protection des données et ressources informatiques de l'Entreprise ;
- La gestion de la durée légale du travail effectif des salariés ;
- La problématique de la sécurité et de la santé au travail : il devient difficile en effet d'apprécier et de contrôler la santé et les conditions de sécurité des employés s'ils travaillent à domicile.

L'inclusion du télétravail dans le Code du Travail devient indispensable puisque largement adoptée par les entreprises durant la crise sanitaire COVID-19.

A ce propos, nous recommandons :

- La mise en place d'un cadre juridique adapté qui passe notamment par la révision de la Loi N° 92/007 du 14 Août 1992 portant Code du travail au Cameroun (processus de révision en cours). Cette validation législative doit permettre de renforcer l'arsenal juridique qui encadre le télétravail et le développement électronique au sein de nos entreprises
- La mise en place des conventions collectives et accords d'établissement régissant le télétravail quant à ses modalités, son organisation (matérielle et logistique) et les conditions de sa mise en œuvre. Ces conventions et accords sont indispensables dans la mesure où ils sont appliqués ipso facto en absence de législation sur le télétravail
- L'adoption d'une loi sur la protection des données à caractère personnel
- Le renforcement de la lutte contre la cybercriminalité aux fins de créer un cadre de confiance numérique. La cybercriminalité est une source de pertes économiques importante pour les entreprises. Le rapport d'Interpol «**Cybercriminalité : Impact du Covid-19** » 2 indique une hausse importante de pratiques cybercriminelles (hameçonnages, sextorsions, escroqueries) suite à l'adoption du télétravail par la plupart des entreprises en Afrique.

Pour adopter une législation adaptée, le Législateur doit devenir agile pour être proactif face aux enjeux que soulève la transformation digitale.

LES SOLUTIONS DE PAIEMENT EN LIGNE COMME BOOSTER DU E-COMMERCE AU CAMEROUN

Le e-commerce a pris son envol en Afrique en général et au Cameroun en particulier, et c'est parti pour durer. En effet, Le marché du e-commerce pourrait augmenter de 15 milliards \$ en Afrique, entre 2025 et 2030 selon la SFI (Société Financière Internationale).



■ Par Angèle TCHOUTOULO
Major Account Executive,
DHL International Cameroun
E-commerce Specialist,
DHL Afrique Centrale

Grâce aux données communiquées par We are Digital et HootSuite sur les données Internet dans le monde, on sait que le Cameroun a enregistré une hausse de la pénétration de l'internet de 2020 à 2021, et affiche 34% sur cet indice au début de l'année en cours, soit plus 4% en un an. Il est également important de noter que la pandémie Covid-19 qui a contraint les

pays à restreindre les déplacements et l'ouverture des commerces, a dans le même temps poussé de nombreux consommateurs à se tourner vers les sites de vente en ligne. On s'attendrait donc légitimement à enregistrer une montée en flèche des achats en ligne.

Toutefois, dans son dernier rapport portant sur la progression du e-commerce dans le monde, la Cnuced (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement) révèle que l'Afrique accuse un certain retard en termes de commerce en ligne.

Contradiction, direz-vous. Que non.

Pour en arriver à cette conclusion, la Cnuced a évalué, via plusieurs indicateurs, l'aptitude des pays africains à effectuer des achats en ligne. Si les indicateurs-clés progressent depuis 2014, notamment ceux de l'Afrique subsaharienne dont la croissance est plus importante que celle de la moyenne mondiale, les achats en ligne sur le continent sont toutefois encore faibles. On observe une disparité entre les indicateurs de base et les achats réels. C'est ainsi que **seulement 13% des achats effectués sur le continent l'ont été en ligne !**

Parmi les freins à cette évolution, on retrouve : la faible bancarisation, la difficulté d'accès à Internet et le manque de fiabilité des services postaux, un cadre juridique et réglementaire incomplet, ... autant de paramètres qui freinent le développement du e-commerce sur le continent. Autre limite : le manque de compétences en matière de commerce en ligne, **l'enseignement étant encore trop orienté vers le commerce traditionnel et ne prenant pas suffisamment en compte l'économie numérique**, selon l'organe subsidiaire de l'Assemblée générale des Nations unies.

Parmi les solutions avancées pour lever ces obstacles figurent la création d'un cadre politique et réglementaire adéquat, la protection de l'intégrité des moyens de paiement, la promotion de l'usage d'Internet et la promotion de l'usage de sites marchands avec moyens de paiement intégrés.

Faible usage des sites marchands avec moyens de paiement intégrés : Ignorance ou difficulté ?

Nombreux sont les e-commerçants qui se sont retrouvés dans la vente en ligne par la force des choses et sont donc à la base peu informés des différentes particularités de cette pratique. Une solution facile a jusque-là été l'usage des réseaux sociaux comme plateforme de vente sur lesquels We are Digital et HootSuite ont noté une progression de 16.2% entre 2020 et 2021.

Toutefois, dans une volonté manifeste de mieux adresser la cible internationale ainsi que la cible nationale chez laquelle le modèle du règlement à la livraison a montré ses limites, le e-commerce au Cameroun commence à s'organiser sous la forme de sites marchands sur lesquels la présence d'options de paiement en ligne est devenue une nécessité à leur succès. Et pourtant ce modèle traîne à prendre son essor malgré une offre sans cesse grandissante en matière de Nouveaux Moyens de Paiement (NMP).

La Fintech

Le terme « fintech » remonte aux années 1980 et provient de la contraction des mots « finance » et « technologie ». Il fait référence aux start-up technologiques qui concurrencent les acteurs traditionnels de la banque et de la finance en proposant de nouvelles modalités de fourniture de services financiers, des plateformes de financement participatif (crowdfunding) aux outils de gestion de portefeuille en ligne, en passant par les solutions de paiement sur mobiles. Leur finalité commune est d'améliorer et automatiser les services financiers.

Paypal, un des systèmes Fintech les plus célèbres, permet de payer ses achats ou de recevoir de l'argent de façon sécurisée, sans avoir à transmettre ses coordonnées bancaires. On citera également la plateforme de paiement panafricaine WeCashUp proposée au public en 2015 par la startup Infinity Space, et qui réunit 155 solutions de paiement disponibles sur le continent africain ; ainsi que l'écosystème convergent carte, mobile et transfert d'argent, GIMACPAY, mis en œuvre en 2020 par le GIMAC (Groupement Interbancaire Monétique de l'Afrique Centrale).

Toutefois, bien qu'apporteuse de solutions et de croissance en matière de e-commerce, la Fintech fait face à de nombreux risques au rang desquels :

- **Un cadre législatif insuffisant** dû à un défaut de mise en place de normes claires et contraignantes,
- **La faiblesse des contrôles** des NMP du fait de la défaillance de la technologie,
- **La présence de multiples intermédiaires** pouvant favoriser les pratiques frauduleuses,
- **La rapidité et l'augmentation du volume des flux** qui compliquent le contrôle
- **Et La concurrence des offres commerciales** qui facilite les actions de blanchiment d'argent.

ENSEMBLE VERS L'EMPLOI

Depuis 1993 !



BTS-LICENCE PROFESSIONNELLE
HND-PROFESSIONAL BACHELOR'S DEGREE
LICENCE ACADEMIQUE
MASTER PROFESSIONNEL
PROFESSIONAL MASTER'S DEGREE
MBA & EXECUTIVE MBA



11 filiales à travers l'Afrique Subsaharienne.

- PERSONNEL TEMPORAIRE
- RECRUTEMENT LOCAL ET INTERNATIONAL
- GESTION DE LA PAIE
- FORMATION PROFESSIONNELLE

• NOS DOMAINES D'EXPERTISE

- CATERING
- ACHATS & LOGISTIQUE
- ADMINISTRATION & FINANCES
- CONSULTING & STRATEGIE
- SERVICES
- GRANDE DISTRIBUTION
- RESSOURCES HUMAINES
- EXPLOITATION MINIERE

- BTP
- INGENIERIE
- PETROLE & GAZ
- ENERGIE
- TECHNOLOGIES & IT
- TRAVAUX HYDRAULIQUES
- PROJETS ROUTIERS ET FERROVIAIRES
- VENTE & MARKETING



FIXE : + 237 2 33 43 04 81
MOBILE : + 237 6 98 84 36 68
2367 AVENUE GÉNÉRAL DE GAULLE
BONAPRISO, ANCIEN AÉROPORT BP : 3948
DOUALA - CAMEROUN



SOCARTO S.A

Usine **SOCARTO** : Zone Industrielle Bassa
BP 5028 Douala/Cameroun
Tél : +237 233 37 14 68 / 233 37 05 15
Email : contact@socarto.com



LA GAMME SACS PAPIER KRAFT

- Grande et moyenne contenance
- 1 à 6 plis perforés ou compacts pour ciment, farine, aliments pour bétail et tout autre produit granuleux.
- Papier impression pour écriture, rames et ramettes, découpe & transformation des bobines et rames
- Impression bobine à bobine sur tout support souple, étiquette et emballages en bobine

SOCARTO

LEADER DE L'EMBALLAGE EN PAPIER KRAFT

Transformation numérique :

« L'AFRIQUE SERA OU NE SERA PAS... »

L'Afrique tirera le meilleur parti, si elle envisage la révolution digitale et la transformation qu'elle invoque, comme le surgissement simultané et l'advenue de l'automatisation, de la dématérialisation, la communication, de la mobilité d'une part et d'autre part, de la capacité à stocker, à agréger, à combiner, à exploiter et à gérer l'information (en quantité de plus en plus exponentielle).



■ Par Gabriel FOPA
PDG de ITGStore

Aborder tous ces concepts à bon compte, c'est reconnaître que la primauté et l'essentialisation de cette prodigieuse effervescence (révolution numérique V.03 et V.04), s'articule autour de l'Information. La nouvelle et la prochaine guerre s'articulera exclusivement sur l'échiquier de l'information, de la

donnée. L'information bien exploitée, génère toujours et protège les revenus. L'information bien agrégée et bien exploitée, soutient la prise de décision éclairée et circonscrit l'adversaire dans le sillage de l'échec.

L'information en tant que données, contenus, connaissances, savoirs, pouvoir et finalement lumière. Qui oserait contester l'idée qu'une décision s'appuyant sur un bon éclairage, autrement dit sur une analyse profonde et large des données en prise avec le contexte, n'est pas le meilleur gage du succès ? Qui s'aventurerait à avouer son impudence en déniait à l'information le pouvoir qu'il confère ? Oui le pouvoir d'oser, le pouvoir d'agir avec clairvoyance, le pouvoir d'éduquer, le pouvoir de réaliser avec succès, le pouvoir de transformer, le pouvoir de tenir et de gagner de nouvelles positions d'affaires, de positions avantageuses de conscience, nous n'allons pas nous priver : le pouvoir de transcender ses blessures, ses souffrances, ses retards, ses complexes et les nombreuses contraintes qui ne manquent jamais...

L'automatisation indexe ici la capacité des serveurs (devenus de plus en plus puissants) à calculer, à combiner, à gérer, à exécuter sur la base de règles complexes de combinatoires, des applications, des progiciels, l'intelligence artificielle, qui ont le mandat d'optimiser et de fiabiliser les systèmes de production. Aucun secteur d'activités n'est aujourd'hui en marge de cette contagion positive, qui porte avec audace le projet d'éradiquer définitivement toutes les tâches ou processus de production manuels. Cette dynamique numérique impacte le large spectre d'activités, qui part du public (eGouvernement, ERP, e-éducation, e-santé...), jusqu'aux entreprises privées (e-commerce, ERP, messagerie unifiée, téléphonie, Intranet / Internet, applications métiers, marketing digital, CRM, ...).

Serait-ce parce que l'homme ne peut être inconditionnellement fiable et continuellement

précis ? Ou alors a-t-on conscience de sa capacité si limitée de production ? Et si derrière cette obsession à l'automatisation se cache l'idée de l'homme libre, consacrant désormais le temps dégagé (par la puissance de la machine), à cerner le sens véritable de sa vie ? Et si l'Afrique s'appropriant cette transformation digitale, proposait à l'humanité en plein questionnement, en plein bouleversement, un autre plan de développement, une civilisation plus centrée sur l'humain, articulant avec talent un équilibre juste entre l'économie, le culturel et le spirituel ?

La dématérialisation est ici ce que la grâce est au croyant ; La capacité de transformer l'information physique en information digitale, d'en extraire la plus-value, de faire une abstraction totale de l'espace physique, par un maillage immense des réseaux d'interconnexions, par une profusion de la connexion Internet, qui permet qu'avec un clic, à partir du marché de Fombot, un acteur puisse se retrouver sur un marché au Japon, en temps réel et opérer; ce qui est d'ailleurs magnifique, c'est que l'inverse soit aussi possible, ouvrant ainsi un champ de possibilités et d'opportunités immenses pour nos acteurs locaux (artisanats, industries, agro-industries, agricultures, SSII, éducation, formations, etc...). Il convient de noter que l'invariant au sein de cette nouvelle perspective, reste l'exigence de la qualité de service et de la concurrence, intrinsèque et infaillible à tout marché.

Nous découvrons à ce stade de manière automatique que l'accès Internet est la clé majeure, la clé de voûte de la transformation digitale. L'accessibilité à l'information reste aujourd'hui la raison essentielle de la fracture numérique pour nos pays en Afrique. L'accès internet offre le moyen le plus efficace d'opérer sur ce grand marché national (sous régional, régional) et mondial qui s'annonce en étant déjà là. Elle permettra d'arracher les 80% de la population non bancarisée de la zone CEMAC à leur isolement et de la faire déboucher sur un champ des possibles riche en opportunités. La banque mobile, la banque digitale et la monnaie virtuelle (bitcoin, mobile money, africacoin, ...) va indiscutablement opérer une mutation profonde et radicale de l'espace économique en Afrique, l'ouvrant ainsi à ses potentialités heureuses. Ces nouvelles dispositions engendreront la rebattue des cartes...

L'accès Internet reste le moyen le plus direct pour accéder à ce gisement prodigieux et incommensurable que constitue la toile numérique.

Ce monde virtuel au creux des 3ème et 4ème révolutions industrielles, où la connaissance aigüe en temps réel d'une situation, d'une perspective, d'une prospective, d'un marché, par l'Intelligence Artificielle, BIG DATA, les Machines Learning, côtoie une profusion quasiment illimitée d'applications (de la plus libre à la plus payante), permettant ainsi l'optimisation, que dis-je, la transformation « positive » de tous les systèmes de production et tous les modes de vie. L'accessibilité Internet associée aux services offerts par les opérateurs de téléphonie mobile (réseaux SDH, 3G, 4G, 5G ...), aux applications du Web, aux Clouds, déclinent des termes désormais magiques, que sont : sociabilité (réseaux sociaux), mobilité, communication instantanée, instantanéité... On y est, la mobilité, la possibilité de pouvoir travailler, acheter, consommer, consulter, communiquer, s'orienter quelle que soit sa position géographique. Cette disposition offre des perspectives gigantesques pour les entreprises africaines, car elle porte c'est évident, un potentiel riche quant aux moyens d'optimiser et de sécuriser la production (le travail à domicile, rester connecté et opérationnel même quand on est en mission, disposer de l'information en temps réel, travail collaboratif, sécurisation, transformer toutes les postures en centres de production...). Les catalyseurs dans la boîte à outils des managers sont désormais : cocréation, coaction, coopétition, collaboration, coopération, co-travail, co-développement, ...

C'est au cœur de cette ambiance en énergie démultipliée que les entreprises dites géantes du WEB regroupées au sein de l'acronyme GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazone, Microsoft...), ont vu le jour, tenu leurs positions d'affaires et servi au monde leurs produits et applications, invoquant cette radicale mutation. C'est parce le nombre d'utilisateurs Internet

en Inde est passé de 100 à 400 millions en 2016, que les géants du Web (GAFAM), y ont déployé des centres importants de services, pour accroître leurs affaires, créant aussi de nombreux emplois et ouvrant de riches perspectives de transferts technologiques. Bangalore, New Delhi ou Mumbai sont désormais des lieux qui fondent l'incontournable « Silicon Valley » Indienne et dont l'activité constitue près de 28% de la croissance indienne. Il faut dire que cette réalité est fécondée par une stratégie (état et secteur privé) clairement prédéfinie, qui explique d'ailleurs que ce secteur ai bénéficié d'un investissement de près de 8 milliards de Dollars en 2017 (largement supérieur au montant consenti comme investissement dans le secteur des Start-Up en France), parce que le retour sur investissement est garanti, tenant l'assurance des modèles économiques que disent le récit de: alibaba.com, Airbnb, Tesla, Uber, et les autres... En ce qui concerne la Fintech, l'Inde s'organise pour être demain, l'endroit de référence, avec une innovation extraordinairement fertile en ce qui concerne les applications de paiement en ligne, de paiement mobile, des agrégateurs, du Crowdfunding, Bitcoin et autres pilules qui s'épancheront pour changer la face du monde.

L'Afrique sera ou ne sera pas à l'issue de cette révolution numérique et de la transformation digitale qu'elle impose. Ces 3ième et 4ième révolutions industrielles s'articuleront autour de 6 piliers : Internet des Objets, Internet de la Communication, l'Internet de l'énergie, Intelligence Artificielle, Big Data et Machine Learning.

En fin de compte puisse cette grande mutation être au service de l'homme, de la liberté de l'esprit humain afin de lui permettre de déployer son incommensurable énergie créatrice.



Salle de Formation

TARIF POUR NON MEMBRES

Description	Située au troisième étage
Capacité	15 personnes
Prix	100 000 FCFA HT / 1 jour 60 000 FCFA HT / 1 jour et demi

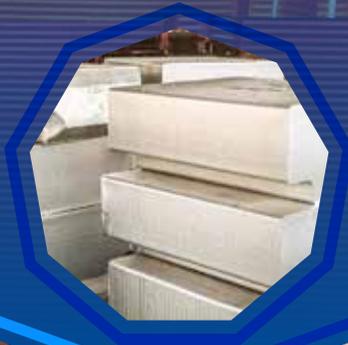
TARIF POUR MEMBRES

Description	Située au troisième étage
Capacité	15 personnes
Prix	75 000 FCFA HT / 1 jour 40 000 FCFA HT / 1 jour et demi

alucam
compagnie camerounaise d'aluminium



Offre Diversifiée de Qualité Supérieure



Direction Générale/Head Office: Rue Alfred Saker

B.P: 1090 Douala -Cameroun - **Tel:** +237 233 50 30 00 - **Fax:** +237 233 50 30 17

Usine/Plant: B.P: 54 Edéa-Cameroun - **Tel:** + 237 233 50 44 00 - **Fax Direction Usine:** + 237 233 50 44 20

Email: ventes.alucam@groupealucam.com

CHARTRE D'ADHÉSION AUX DISPOSITIONS DU PROTOCOLE DE MAPUTO RELATIVES AUX DROITS ECONOMIQUES DE LA FEMME EN AFRIQUE

Le 11 juillet 2003, l'Union Africaine a adopté le Protocole de Maputo à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples. Entré en vigueur le 25 novembre 2005, ce protocole amène les Etats à garantir le droit des femmes, notamment l'égalité des chances en matière d'emploi, d'avancement de carrière et d'accès aux activités économiques. Engagé dans la promotion de l'entreprariat féminin, le GICAM à travers son Conseil d'Administration a adopté la Charte suivante qui marque son adhésion à ce protocole.

Nous, Groupement Inter-Patronal du Cameroun et Entreprises parties à la présente Charte,

Conscients de ce que sur près de 39% de la population camerounaise vivant en dessous du seuil de la pauvreté, 51,5% sont des femmes ;

Considérant que 79% de femmes travailleuses sont en situation de sous-emploi et que 71% des travailleurs du secteur informel agricole sont des femmes ;

Notant que seules environ 16,8% de femme bénéficient d'un crédit bancaire pour un usage quelconque alors qu'elles ne sont que 1,6% à disposer d'un titre foncier à leur nom ;

Déplorant les violences sur le lieu du travail et le fait que les victimes de ces violences y compris le harcèlement sexuel se recrutent majoritairement chez les femmes ;

Rappelant qu'en moyenne chaque camerounaise donne naissance à 5,1 enfants ce qui justifie qu'elle consacre jusqu'à 8,2 heures de plus que les hommes par semaine aux travaux domestiques non rémunérés ;

Considérant que le travail est un droit inhérent à la personne, reconnu par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 17 août 1789 ;

Considérant que la Déclaration universelle des droits de l'homme du 10 décembre 1948 reconnaît à toute personne le droit au travail, au libre choix de son travail et aux conditions satisfaisantes et équitables du travail ;

Appréciant les efforts consentis par les Instances Publiques nationales pour améliorer la représentativité des femmes ayant porté à environ 30,5% le pourcentage des femmes au Parlement et 16,6 % au Gouvernement ;

Désireux de porter plus haut la représentativité

des femmes dans toutes les instances de décision du secteur privé camerounais ;

Convaincu du rôle crucial des femmes dans la préservation des valeurs et le développement de notre économie ;

Les signataires de la présente Charte s'engagent à :

1. Promouvoir l'égalité en matière d'accès à l'emploi et au financement ;
2. Promouvoir le droit à une rémunération égale des hommes et des femmes pour des emplois de valeur égale ;
3. Assurer la transparence dans le recrutement, la promotion et dans le licenciement des femmes ;
4. Combattre et réprimer le harcèlement sexuel dans les lieux de travail ;
5. Garantir les droits fondamentaux des femmes, tels que reconnus et garantis par les conventions, les législations et les règlements en vigueur ;
6. Garantir aux femmes des congés de maternité adéquats et payés avant et après l'accouchement ;
7. Reconnaître aux femmes salariées, le droit de bénéficier des mêmes indemnités et avantages que ceux alloués aux hommes salariés en faveur de leurs conjoints et de leurs enfants ;
8. Combattre pour les besoins de leurs annonces, l'exploitation ou l'utilisation des femmes à des fins de publicité à caractère pornographique ou dégradant pour leur dignité.

Fait à Douala, le 04 Octobre 2021

Le Président




Le Patronat
Camerounais

ACCUEIL >>>

CENTRE
D'ARBITRAGE
DU GICAM

CENTRE DE
DEVELOPPEMENT
DE LA PME
PARKING >>>

**LA MAISON DE
L'ENTREPRISE
DEPUIS 1957**

POUR UNE RATIFICATION DE LA CONVENTION 190 DE L'OIT SUR LA VIOLENCE ET LE HARCELEMENT EN MILIEU DE TRAVAIL

Le 21 juin 2019, l'OIT a adopté Convention n° 190 sur la violence et le harcèlement dans le monde du travail. Ces problématiques état plus que jamais d'actualité, le Conseil d'Administration du GICAM a validé la Déclaration suivante pour inviter le Gouvernement à ratifier cette convention.

1. Considérant que le travail est un droit inhérent à la personne, reconnu par la déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 17 août 1789 ;

2. Considérant que la déclaration universelle des droits de l'homme du 10 décembre 1948 reconnaît à toute personne le droit au travail, au libre choix de son travail et aux conditions satisfaisantes et équitables du travail ;

3. Considérant la Convention de Philadelphie affirmant que tous les êtres humains, quels que soient leur race, leur croyance ou leur sexe, ont le droit de poursuivre leur progrès matériel et leur développement spirituel dans la liberté et la dignité dans la sécurité économique et avec des chances égales ;

4. Considérant la Convention internationale contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradant ;

5. Considérant la Convention N° 155 de l'Organisation Internationale du Travail ratifiée par le Cameroun en matière de santé et sécurité des travailleurs ;

6. Considérant la Convention N° 187 sur le cadre promotionnel de la santé et sécurité au travail ;

7. Considérant le préambule de la Constitution de l'Etat du Cameroun consacrant le droit au travail pour chaque homme et femme comme un droit inaliénable ;

8. Considérant la Loi N°92/007 du 14 août 1992 portant Code du Travail du Cameroun, définissant les modalités et le cadre d'exercice du travail décent ;

9. Considérant le Code Pénal du Cameroun, réprimant l'atteinte à l'intégrité corporelle ;

10. Considérant que le travail est selon l'OIT le fait d'exercer une tâche ou une fonction productive convenablement rémunérée, assortie des conditions de sécurité et d'une protection sociale pour sa famille ;

Tout être humain sans distinction de sexe et de race devrait jouir d'un cadre de travail favorable à la réalisation de son épanouissement, exempt de toute forme de violence et de harcèlement. Le respect

et la dignité de la personne humaine ne sauraient être bafoués compte tenu de la réglementation en vigueur en matière de respect des droits de l'homme.

Malheureusement, la violence semble être banalisée dans notre société. Elle est souvent présentée comme une solution facile aux problèmes entre groupes ou personnes. Elle peut prendre diverses formes : verbales, psychologique, physique, sexuelle, discrimination, précarisation d'emplois... C'est dire que tout comportement qui rabaisse, embarrasse, humilie, importune, alarme ou agresse verbalement une personne ne devrait être toléré, surtout pas dans le cadre du travail. Il peut s'agir de paroles, de gestes, d'intimidation ou d'un autre comportement inapproprié. Ils sont en effet caractérisés par :

- Des comportements menaçants (geste du poing, destruction matériel, objets lancés)
- Menaces morales ou écrites (toute expression ou intention d'infliger du mal)
- Excès verbaux (jurons, insultes ou langages condescendants)
- Agression physique (coups portés de la main ou du pied, poussé, bousculades).

S'il est admis que dans le milieu du travail la violence et le harcèlement peuvent se diriger vers les travailleurs des deux sexes, il convient de préciser que les principales victimes se recrutent très souvent parmi les couches dites vulnérables dont les femmes et les personnes ayant un handicap ; aussi vis-à-vis des personnes exerçant une profession réputée appartenir aux personnes de tel sexe.

Le droit pour tous les êtres humains de poursuivre leur progrès matériel et leur développement spirituel dans la liberté et la dignité, la sécurité économique et avec des chances égales est un droit inaliénable qui mérite que soient mis sur pied des mécanismes de prévention et de sensibilisation. Ces mécanismes permettront de responsabiliser les parties prenantes sur le triptyque prévenir-respecter-réparer. Eviter le mal-être en entreprise est un gage de prospérité et de développement dans la mesure où, toute personne dignement traitée donnera certainement le meilleur de lui-même pour l'atteinte des objectifs de l'entité qui l'emploie.

C'est dans cette optique que le Groupement Inter-patronal du Cameroun (GICAM) apprécie l'initiative de l'Organisation International du Travail (OIT), de proposer un texte à portée internationale dont le but est de rendre universel le respect de la dignité humaine aux Etats membres de cette organisation. C'est d'ailleurs dans cette perspective que lors de son assemblée générale de décembre 2019, le Groupement a clairement pris position exprimant ainsi son désir de voir la Convention 190 sur la violence et le harcèlement mise en œuvre par le Cameroun.

Le GICAM ne ménage aucun effort pour faire respecter les principes de droit inhérent à la dignité de l'humain. Il a d'ailleurs fait du travail décent son cheval de bataille et n'hésite pas à sensibiliser ses membres sur l'importance du respect des principes qui en découlent. Toujours dans le sens de la promotion et de la protection des droits humains, le GICAM sensibilise ses adhérents sur le respect des droits de l'enfant et prend en considération l'apport inégalable des femmes dans la construction d'une économie résiliente.

Il est donc de bon ton que le GICAM maintienne haut le flambeau de son engagement et sa

détermination à promouvoir les droits de l'homme dans son intégralité. Ainsi, il affirme son adhésion totale aux directives de l'OIT relativement à la Convention N° 190 adoptée le 21 juin 2019, sur la violence et le harcèlement dans le monde du travail.

Nous encourageons et invitons dans cette perspective le Gouvernement du Cameroun, à rejoindre ces pays qui ont déjà ratifié ce texte afin de s'arrimer à la donne internationale pour le bien des entreprises et des salariés. Les pays comme la Somalie, l'Uruguay et la Namibie entre autres ont déjà ratifié ce texte qui prend effet le 21 juin 2021. Le Cameroun gagnerait à œuvrer pour sa ratification afin de permettre aux travailleurs de jouir pleinement de la protection et de la défense de leurs droits en milieu de travail ; de s'assurer ensuite que, la législation nationale mette sur pied un dispositif juridique de riposte au harcèlement notamment et à la violence de manière accentuée. L'entrée en vigueur ne prenant effet qu'un an après la ratification effective, il urge d'intégrer ce texte hautement important qui permettrait de promouvoir la dignité de l'humain dans sa globalité avec les différences qui font sa richesse.



Mazars 2020 C-suite barometer

Mazars, the international audit, tax and advisory firm releases its new "Mazars 2020 C-suite barometer," a comprehensive report of business executives' views and outlook for 2021, based on insights from over 500 C-suite leaders around the world.

According to the research, the top three most likely business transformations in the coming three to five years are:

- Technology transformations
- Performance improvement-related transformations
- Development of new services, markets and business models

**A FINANCIAL HOUSE S.A,
ON M'ACCORDE DU**

CRÉDIT

***Pour vos besoins en financement (extention
d'activités, investissements, fonds de roulement,
paiements des salaires, ...)***

***Faites confiance à FINANCIAL HOUSE S.A
POUR UN ACCOMPAGNEMENT
EFFICACE.***



FINANCIAL HOUSE S.A



www.financialhouse.cm



FinancialHouseSA

Let's Win Together !!!

Tendance de l'économie au 2^{ème} trimestre 2021 :

LES PERFORMANCES DES ENTREPRISES COMPROMISES PAR LA PERSISTANCE DES FREINS À L'INVESTISSEMENT

Ce document, publié trimestriellement par le GICAM, fait le round-up des faits marquants de la conjoncture des entreprises, reflétée par les opinions des chefs d'entreprises interrogés sur leurs perceptions de l'évolution de l'activité dans leurs entreprises, du climat des affaires, au cours du dernier trimestre et leurs anticipations concernant celui à venir. Les attentes spécifiques et les propositions pour l'amélioration de l'environnement des affaires sont également mises en relief.

L'analyse procède à des comparaisons avec les tendances observées au cours du trimestre précédent et par rapport au même trimestre de l'année n-1. Un accent est mis sur les écarts significatifs et suffisamment perceptibles.

Cinq chiffres clés de la conjoncture au 2^{ème} trimestre 2021

- 80% des Entreprises estiment que la qualité de la relation avec les services fiscaux ne connaît pas d'amélioration ;
- 80% des Entreprises citent les conditions de concurrence, les tracasseries administratives comme les faiblesses les plus importantes au développement des affaires ;
- 75% des Entreprises ne ressentent pas les retombées des mesures de relance post Covid sur leurs activités ;
- 66% des chefs d'entreprise continuent de faire aux difficultés d'accès aux devises ;
- 44% des chefs d'Entreprises voient leur chiffre d'affaires en hausse par rapport au 2^{ème} trimestre 2020.

au cours du 2^{ème} trimestre 2021 révèlent une amélioration globale des activités non seulement par rapport au 1^{er} trimestre de l'année mais également par rapport au 2^{ème} trimestre de l'année précédente, traduisant une certaine reprise des activités post COVID-19. En effet, le solde d'opinion sur la tendance du chiffre d'affaires est positif pour la première fois depuis 7 trimestres. Ainsi, pour 44% des chefs d'entreprises contactés, le chiffre d'affaires est en hausse. Toutefois, les performances sont encore loin des réalisations d'avant la crise, principalement du fait de la persistance des pesanteurs qui se greffent aux conséquences induites de la crise, en l'occurrence les distorsions de concurrence, le déficit en infrastructures, la fiscalité oppressante et l'accompagnement limité de l'Etat dans le cadre de la relance post Covid. Au final, les améliorations de performances anticipées par les chefs d'entreprises pour le 3^{ème} trimestre résulteront principalement de leurs efforts pour répondre à une demande en hausse en lien avec l'accalmie observée sur le front sanitaire.

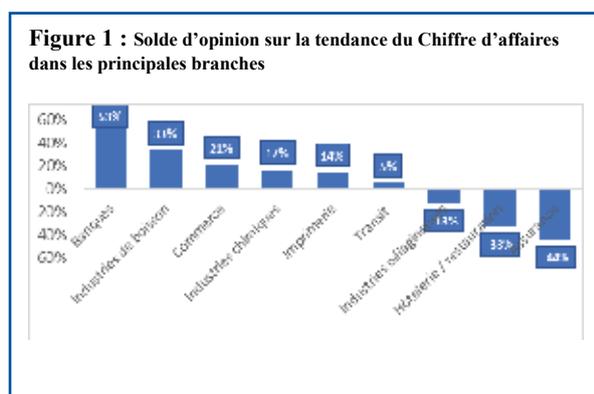
EN RÉSUMÉ

Les données obtenues auprès des chefs d'entreprises relativement à la tendance globale des activités

1. Tonalité des activités au 2^{ème} trimestre :

UNE REPRISE TOUJOURS TERNE ET INÉGALE SELON LES SECTEURS

Le Solde d'opinion sur l'évolution du chiffre d'affaires positif sept trimestres après

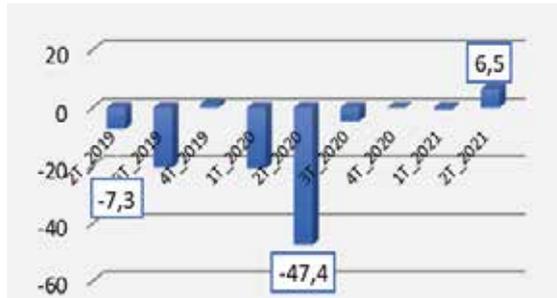


Des informations collectées auprès des entreprises, il ressort une poursuite de l'accalmie, déjà perceptible au premier trimestre. Par rapport au premier trimestre 2021, le solde d'opinions sur le chiffre d'affaires est de 6,5%. De fait, 35,2% des chefs d'Entreprises ont observé une hausse de leurs Chiffres d'Affaires contre 29,0% chez qui les résultats ont été moins favorables qu'au premier trimestre.

La part des chefs d'entreprises qui perçoivent une amélioration de leur performance est grandissante aussi bien en glissement trimestriel qu'annuel. De 62% des entreprises qui faisaient face à une baisse de leurs chiffres d'affaires au 2^{ème} trimestre 2020, ils ne sont que 29,4% pour le second trimestre 2021. Toujours en glissement annuel, le solde d'opinion est de 13% en faveur d'une hausse du chiffre d'affaires, soit 44%

des entreprises, qui perçoivent une hausse du chiffre d'affaires au 2ème trimestre 2021.

Figure 2: Evolution des soldes d'opinion sur la tendance du chiffre d'affaires



...Tout de même, de fortes disparités selon les branches d'activités...

On note toutefois des fortes disparités au niveau des branches. Les branches de services sont celles qui ont le plus observé la hausse de leur chiffre d'affaires, en l'occurrence les banques, le commerce, le transit portuaire et certaines branches du secondaire. Les industries manufacturières affichent notamment un solde d'opinion de +12%.

À l'opposée quelques branches continuent d'afficher une certaine morosité et contribuent négativement au solde d'opinion. Il s'agit notamment du secteur des assurances qui affiche un solde d'opinion de -44%, certaines industries agro-alimentaires mais également le secteur de l'hôtellerie.

Les banques : C'est le secteur qui affiche les meilleures performances selon les perceptions des chefs d'entreprises. 64% des responsables de banques perçoivent une hausse du chiffre d'affaires au second trimestre soit une contribution de 6 points au solde d'opinion global.

Commerce et distribution : Le secteur du commerce bénéficie grandement de la reprise des échanges et de l'accalmie de la crise sanitaire. On y note un solde d'opinion positif de la tendance du chiffre d'affaires de +21%.

Industries : On observe dans les industries une disparité entre les sous-secteurs.

Les industries de l'Oléagineux demeurent affectées par l'insécurité dans la région du Sud-ouest. En effet, elles ressentent globalement une régression des performances avec un solde d'opinion de -13%. Cette baisse résulte d'une baisse d'activité liée aux difficultés d'approvisionnement en matières premières, du fait notamment de la persistance de l'insécurité dans la Région du Sud-Ouest, principale source d'approvisionnement.

Les autres industries de l'agroalimentaire affichent une tendance à la reprise. C'est le cas notamment les industries de boissons (+33%) et de fabrication de farine (+29%).

Stabilité dans les autres industries manufacturières.

Les entreprises ici ont du mal à satisfaire la hausse de la demande en raison principalement des difficultés d'approvisionnement. En effet, les vives tensions sur le marché du fret maritime ont induit une pression à la hausse sur les coûts d'acquisition des intrants importés. Cette tendance s'est accentuée avec la rareté de certains intrants. En interne, le renchérissement des coûts de passage portuaire, le durcissement de la réglementation de changes ont accentué les difficultés sur l'ensemble des industries. Ces difficultés font craindre une inflation qui proviendrait de la répercussion des coûts supplémentaires d'approvisionnements.

Assurances : Dans le secteur des assurances, 67% des chefs d'entreprises ont observé une baisse du chiffre d'affaires au second trimestre. Il s'agit en réalité d'une dynamique saisonnière normale dans le cycle de paiement primes d'assurance. La perspective d'une amélioration au 3ème trimestre est partagée par une majorité de chef d'entreprise.

...Une situation de trésorerie qui demeure fragile malgré les améliorations...

Par rapport au trimestre précédent, la situation de la trésorerie est en nette amélioration. Au premier trimestre le solde d'opinion sur la tendance de la trésorerie était de -24% tandis qu'il était de -12% concernant l'endettement. Si globalement la trésorerie des entreprises est jugée stable (solde d'opinion de -5% peu significatif), des disparités existent au niveau sectoriel. On observe donc une dégradation dans le transit portuaire (-11%), dans le commerce (-22%) et les télécommunication (-25%). Par contre la trésorerie semble s'améliorer dans les banques principalement (+43) ainsi que les industries métallurgiques.

Encadré : Hausse du fret maritime et risque d'inflation

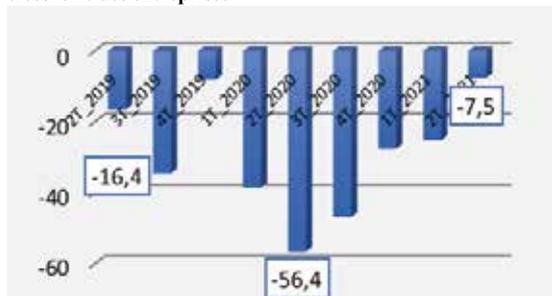
Les importateurs continuent de faire face à une hausse croissante des coûts d'approvisionnement à l'extérieur. La hausse résulte du rebond majeur de la demande qui a entraîné des goulots d'étranglement dans les principaux ports et principales routes commerciales. Les volumes du transport maritime ont augmenté de 15 % et le taux de fret moyen a progressé de 59 % au deuxième trimestre 2021 par rapport à l'année précédente. Ce phénomène est lié au bond de la demande de produits manufacturés, sur lesquels les consommateurs se rabattent du fait des restrictions sanitaires dans les déplacements et les loisirs. Il est accentué par un restockage de nombreuses entreprises, qui avaient réduit leurs commandes lors des premiers mois de la pandémie. La conséquence est une hausse vertigineuse des coûts de transport qui ont été multipliés par 5 en un an selon l'indice mondial de fret conteneurisé Freightos Baltic Index (FBX)

Sur les liaisons Europe-Afrique spécifiquement, l'indice Drewry "World Container Index" a été multiplié par 3 par rapport au niveau moyen de la période 2017/2019 et le transport d'un conteneur de 40 pieds par voie de mer coûte aujourd'hui plus de 9300 dollars.

Cette situation pourrait connaître un durcissement avec la fermeture en Août du port chinois de Ningbo, 3ème port le plus fréquenté du monde par lequel transite près de 80 % du commerce mondial, à l'heure où la reprise économique s'accélère.

On s'attend à une inflation si les entreprises décident de répercuter cette hausse des coûts sur leur prix de vente. La situation qui affecte durement les capacités d'approvisionnement et donc la capacité de production.

Figure 3: Evolution des soldes d'opinion sur la tendance de la trésorerie des entreprises



...Un recours à l'endettement plus prononcé dans les secteurs en difficulté...

En l'occurrence les industries des oléagineux qui affichent un solde d'opinions de -50%. La situation est inversée dans les industries

2. Interrelations Entreprises - Administrations

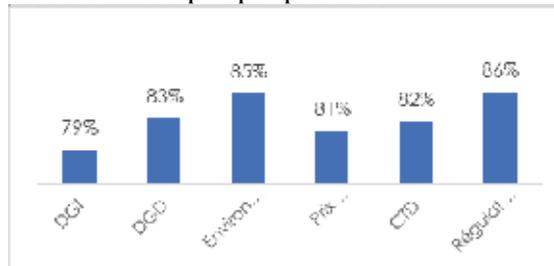
La question fiscale, demeure une problématique récurrente

À la question de savoir comment évolue la qualité des relations avec certaines administrations (Impôts, Douanes, notamment), il ressort que très peu de chefs d'Entreprises perçoivent une amélioration. Ainsi, ils sont respectivement seulement 20% et 18% d'entreprises à percevoir une amélioration de la relation avec ces administrations. Les améliorations évoquées par les Chefs d'entreprises concernent la dématérialisation des procédures tandis que les taux d'impositions et des tracasseries pèsent négativement sur la qualité des interactions.

En effet, plus 75% des chefs d'entreprises évoquent les tracasseries administratives comme une faiblesse majeure dans l'environnement des affaires. Globalement, quelle que soit l'administration concernée, plus de 80% des chefs d'entreprises notent une absence d'amélioration de la relation.

Il ressort également que les entreprises ressentent de

Figure 4: Perception d'une absence d'amélioration de l'évolution des relations avec les principaux partenaires



plus en plus la pression issue d'autres administrations, notamment les services environnementaux, du commerce, les régulateurs sectoriels, mais également la parafiscalité exercée par les collectivités territoriales décentralisées.

3. Faiblesses et menaces: Peu d'avancées perçues par les entreprises

La concurrence déloyale demeure la principale source de pesanteur

Pour 81% des chefs d'entreprises, la concurrence déloyale constitue une menace significative. Cette proportion est pratiquement stable dans le temps. Il est question ici aussi bien du commerce illicite (contrebande, contrefaçon, ...) mais également des distorsions concurrentielles résultant parfois des mesures gouvernementales. Parmi ces dernières, on relève notamment les avantages fiscal-douaniers accordés à de nouveaux investisseurs au détriment des acteurs existants. De manière sectorielle, les entreprises dénoncent une application à géométrie variable de certaines réglementations sur les Licences, Permis et autres contrôles administratifs.

La seconde faiblesse majeure est en lien avec les **tracasseries administratives** qui concernent 76% des entreprises. Les tracasseries ici traduisent également les contrôles fréquents des administrations auprès des entreprises aussi bien par les services fiscaux que des autres services de l'administration.

Les difficultés de transfert demeurent.

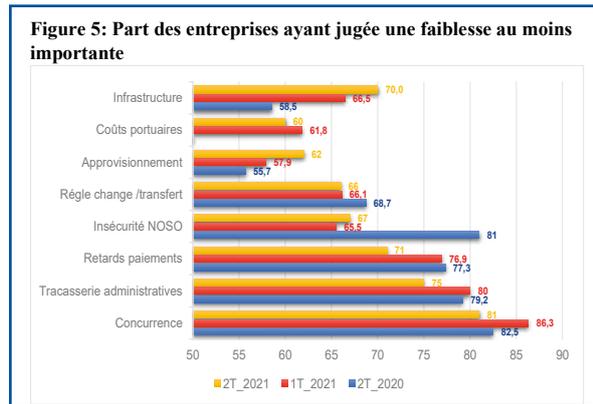
Ils sont encore 66% des chefs d'entreprises à subir les effets de la nouvelle réglementation de changes. Bien que la BEAC ait levé le blocage des transferts pour défaut d'apurement, les entreprises restent sujettes au risque de sanction pécuniaire.

La question de l'insécurité de moins en moins préoccupante ?

Ils sont 14% de moins par rapport à l'année précédente, les chefs d'entreprises qui exprimaient des inquiétudes dans les affaires en raison de la crise dans le NOSO. Toutefois, 67% des entreprises ont été affectées par les difficultés sécuritaires des Régions du Sud-Ouest et du Nord-Ouest.

Dans l'ensemble, force est de constater un statu quo

généralisé dans la perception des faiblesses.



4. Forces et opportunités :
 La demande demeure le principal moteur de croissance, les mesures gouvernementales de relance post COVID-19 non ressenties par les entreprises

La demande demeure le principal moteur de croissance...

Selon les chefs d'entreprises interrogés, la principale source de relance des activités est celle du marché, à savoir la reprise à la hausse de la demande. Ce facteur favorable concerne 66% des entreprises et se présente comme le levier par excellence de la reprise.

Les autres facteurs exogènes qui auraient pu être des adjuvants ont des effets mitigés. L'accessibilité aux matières premières, les réformes d'amélioration de l'environnement des affaires, les dispositions de la Loi de Finance 2021 et même le statut de Zone Economiquement Sinistré ne recueillent qu'à peine 35% d'avis positifs.

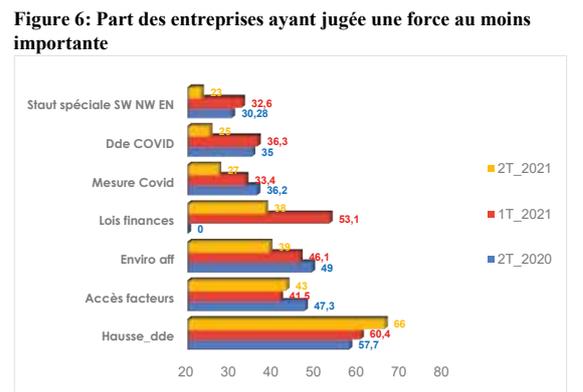
...les mesures gouvernementales de relance post COVID-19 non ressenties par les entreprises...

En l'occurrence, s'agissant des mesures de relance post COVID-19 attendues par les entreprises, elles sont 74% à estimer que leurs contributions aux performances réalisées sont peu importantes. Il en est de même en ce qui concerne le statut spécial conféré aux zones sinistrées.

Il y a donc un réel besoin d'une révision des mécanismes opérationnels de l'administration pour l'accompagnement de la reprise des activités. Cela traduit un fait qui est celui selon lequel les mesures de relance n'atteignent pas une bonne partie des entreprises cibles.

5. 3^{ème} trimestre :
 Des anticipations plutôt optimistes

S'agissant des perspectives pour le 3^{ème} trimestre, 7% d'entreprises supplémentaires anticipent une

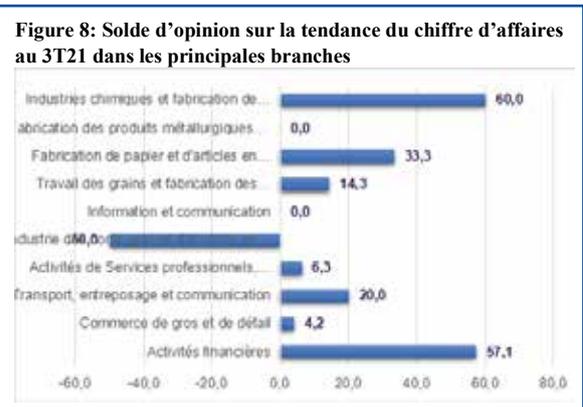


augmentation de leurs chiffres d'affaires tandis que poids de celles qui craignent une baisse recule, soit au final un solde d'opinion de +25,5%, contre 6,5% actuellement. Globalement, c'est l'ensemble des indicateurs de performance des entreprises pourraient s'améliorer selon les prévisions des chefs d'entreprises.

Selon les secteurs d'activités, les activités financières, avec un solde d'opinion en faveur d'une hausse du chiffre d'affaires de +57,1%, restent celles qui affichent l'optimisme le plus fort avec notamment les assurances pour lesquelles le troisième trimestre



augure d'un solde de +78%. Un tel renversement de tendance s'expliquerait par l'entrée en vigueur des nouveaux contrats. Dans les activités industrielles également, les perspectives de hausse sont fortement partagées. Toutefois, les industries des oléagineux demeurent inquiètes quant à l'évolution dans le secteur avec les difficultés d'accès à la matière première principale.



TABLEAUX

Tableau 1: Perception des Tendances de l'activité au 2ème trimestre 2021 (en %)

	Observée au 2ème trimestre par rapport au 1er trimestre				Projetée pour le 3ème trimestre 2021			
	Baisse	Stable	Hausse	Solde d'opinion	Baisse	Hausse	Stable	Solde d'opinion
	(a)	(b)	(c)	(c-a)	(a)	(b)	(c)	(c-a)
Chiffre d'Affaires	29,0 ↓	35,8 ↗	35,2 ↗	6,2 ↗	17,9 ↓	38,9 ↗	43,2 ↗	25,3 ↗
Stocks de matières premières	21,4 ↓	27,4 ↓	51,2 ↗	29,8 ↗	20,7 ↓	19,5 ↓	59,8 ↗	39,0 ↗
Stocks de produits finis	23,3 ↗	29,1 ↓	47,7 ↗	24,4 ↗	19,5 ↓	25,6 ↓	54,9 ↗	35,4 ↗
Trésorerie	32,2 ↓	27,3 ↓	40,6 ↗	8,4 ↗	25,4 ↓	29,6 ↗	45,1 ↗	19,7 ↗
Endettement (CT)	23,7 ↓	28,0 ↓	48,3 ↗	24,6 ↗	21,4 ↓	27,7 ↓	50,9 ↗	29,5 ↗
Endettement (MT & LT)	18,2 ↗	21,8 ↓	60,0 ↗	41,8 ↗	23,3 ↗	20,4 ↓	56,3 ↓	33,0 ↓
Effectifs	10,8 ↓	24,3 ↓	64,9 ↗	54,1 ↗	8,2 ↓	21,1 ↓	70,7 ↗	62,6 ↗

Tableau 2: Perception de la tendance du chiffre d'affaires entre le 2ème trimes 2020 et le 2ème trimestre 2021 (en %)

	Baisse	Hausse	Stable	Solde d'opinion
Tendance du Chiffre d'Affaires (2T21 / 2T20)	29	44	27	15

Tableau 3: Perception des faiblesses (en %)

	Important	Peu important	Très important	AU MOINS IMPORTANT
Concurrence	37% ↓	19% ↗	44% ↗	81% ↓
Tracasseries administratives	41% ↗	25% ↗	34% ↓	75% ↓
Insuffisance de la demande	47% ↗	25% ↓	28% ↗	75% ↗
Qualité des télécommunications (téléphone, internet...)	39% ↗	26% ↓	34% ↗	74% ↗
Retard de paiement (Délais de paiement, décomptes des marchés, crédits de TVA)	35% ↗	29% ↗	36% ↓	71% ↓

Qualité du réseau routier	36% ↗	29% ↓	34% ↗	71% ↗
Insécurité dans les régions du SW et NW	37% ↗	33% ↓	30% ↓	67% ↗
Insuffisance /perturbations de la distribution de l'énergie électrique	33% ↗	33% ↓	34% ↓	67% ↗
Difficultés d'accès aux devises	26% ↓	34% ↗	40% ↗	66% ↓
Difficultés d'approvisionnement	28% ↗	38% ↓	34% ↓	62% ↗
Relèvement des coûts de passage portuaire	40% ↗	40% ↗	20% ↓	60% ↓
Difficultés d'accès aux financements	28% ↗	43% ↗	28% ↓	57% ↓
Insuffisance des capacités (équipements, matériels, ...)	27% ↗	59% ↓	14% ↓	41% ↗

Tableau 4: Perception des Forces (en %)

	Important	Peu important	Très important	AU MOINS IMPORTANT
Hausse des commandes / opportunités de marchés	53% ↗	34% ↓	13% ↓	66% ↗
Accessibilité et coût des matières premières	36% ↗	56% ↓	7% ↓	44% ↗
Amélioration de l'environnement des affaires	26% ↓	61% ↗	13% ↓	39% ↓
Dispositions de la Loi de Finance 2021	30% ↓	61% ↗	8% ↓	39% ↓
Mesures gouvernementales de soutien face au Covid 19	19% ↓	74% ↗	8% ↓	26% ↓
Accroissement de la demande lié au Covid 19	20% ↓	75% ↗	5% ↓	25% ↓
Statut de Zone Economiquement Sinistré (SW, NW, EN)	16% ↓	77% ↗	7% ↓	23% ↓

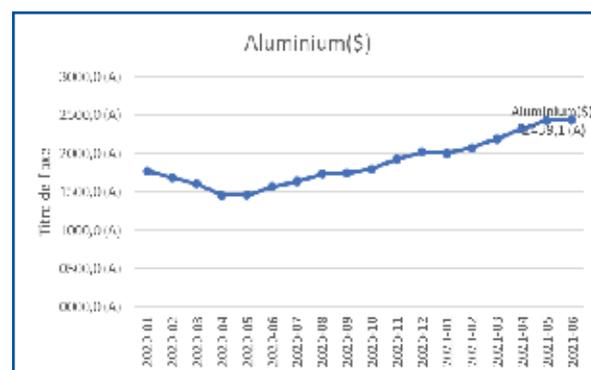
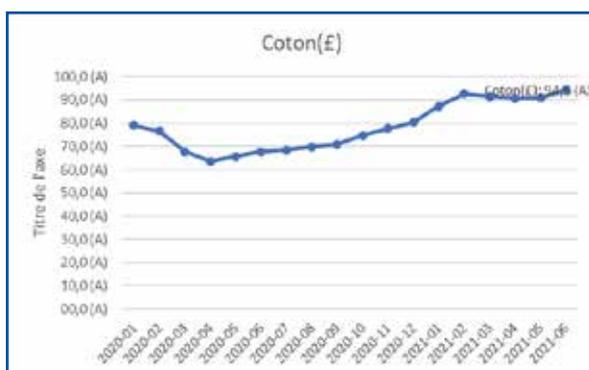
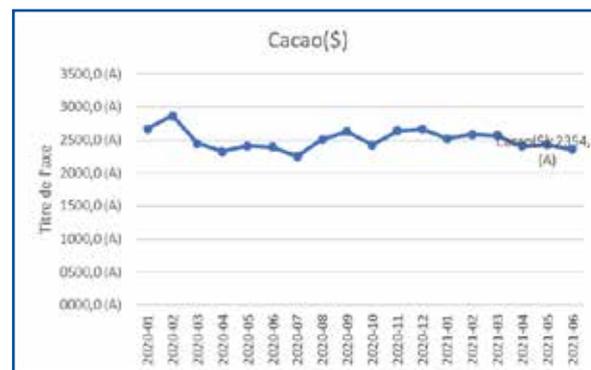
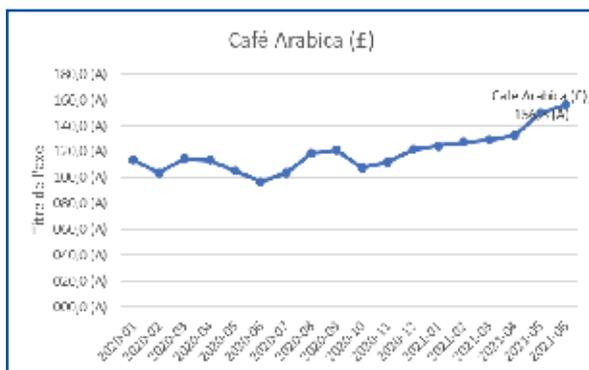
Tableau 5: Perception de de la qualité des relation les administrations et les partenaires (en %)

	Dégradation	Amélioration	Stable	Absence amelioration
DGI	16	19	65	81
DGD	10	15	75	85
Environnement	5	15	80	85
Prix poids et mesure	9	14	77	86
CTD	8	19	73	81
Régulateur	9	17	74	83
Fournisseurs	3	34	63	66
Clients	6	40	54	60

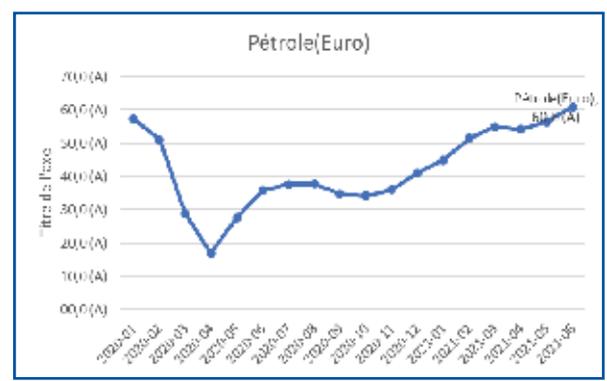
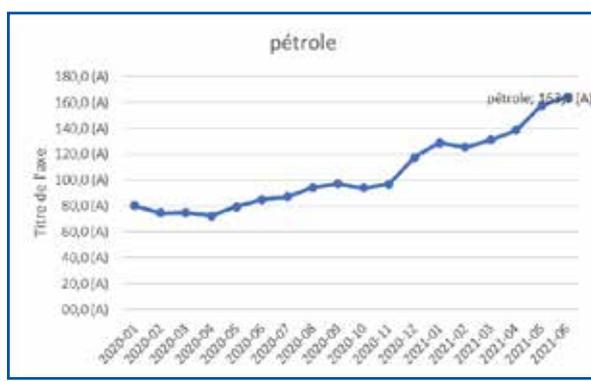
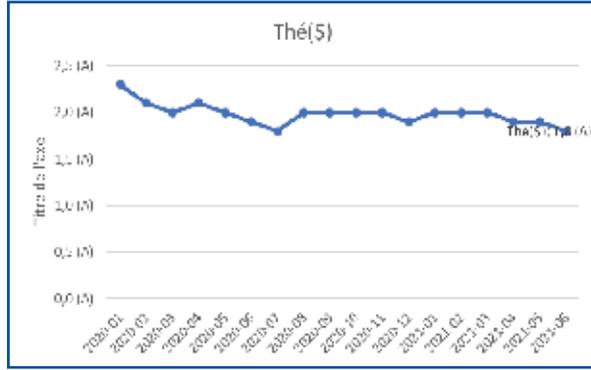
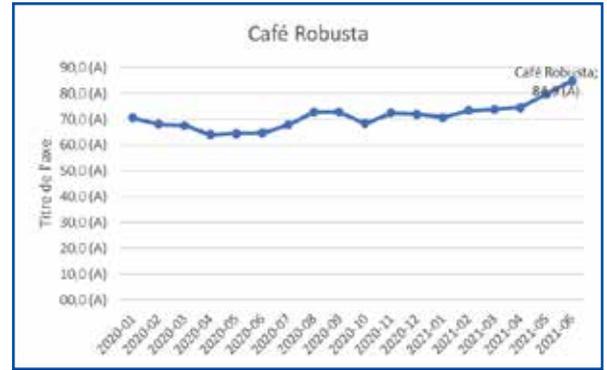
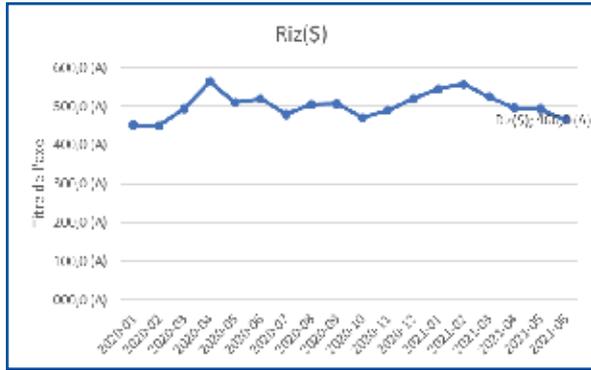
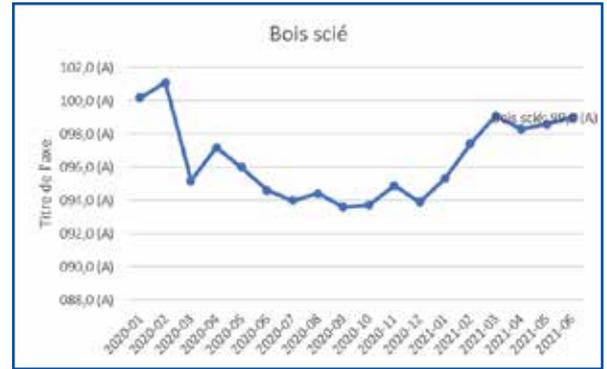
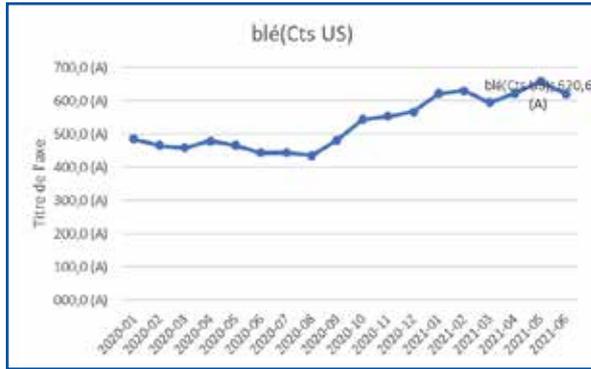
Tableau 6: Solde d'opinion sur les indicateurs d'activité dans les principales branches

		Tendance du Chiffre d'affaire			Tendance au 2ème trimestre		
		2T2021	3T2021	2T2021/ 2T2020	Trésorerie	Endettement	Emploi
S1	Industrie des Oléagineux	-13%	-50%	63%	0%	-38%	13%
	Fabrications de farine	29%	14%	29%	14%	14%	14%
	Industrie de boissons	33%	0%	100%	-33%	100%	33%
S2	Fabrication de papier et d'articles en papier, imprimés	0%	33%	-17%	0%	33%	0%
	Industries chimiques et fabrication de produits chimiques	0%	60%	40%	40%	20%	0%
	Fabrication des produits métallurgiques de base et ouvrages en métaux	0%	0%	20%	40%	-40%	0%
T	Activités financières	21%	4%	21%	-17%	-4%	13%
	Commerce de gros et de détail	10%	20%	15%	-10%	0%	5%
	Transport, entreposage et communication	-6%	6%	-19%	-6%	-13%	13%
	Activités de Services professionnels, scientifiques et techniques	0%	0%	0%	-43%	14%	14%
	Information et Télécommunication	25%	0%	50%	-25%	0%	0%

COURS DES PRINCIPAUX PRODUITS ÉCHANGÉS



BULLETIN DU PATRONAT N° 83 - Novembre 2021





Créé en 1993, JMN Consultant est un cabinet d'études et de conseil multidisciplinaire installé à Yaoundé, et exerçant aujourd'hui dans 13 pays à travers l'Afrique et le monde.

Ce cabinet est né de l'idée et l'ambition de son fondateur, Jean-Marie NOIRAUD d'oeuvrer pour le développement durable au Cameroun.

Fidèle à cette vision, Cedric NOIRAUD le Directeur Général en fonction a poursuivi cette mission, et aujourd'hui JMN Consultant accompagne ses différentes parties prenantes au quotidien à réaliser leurs projets :

D'ordre technique, à travers les études d'impact et les audits environnementaux, les études socio-économiques, le laboratoire mobile d'analyses de pollutions ;

D'ordre institutionnel et organisationnel pour l'accompagnement et l'audit fonctionnel de structures, la formation et le renforcement de capacités de toute nature;

Ou encore d'ordre stratégique, à travers les planifications opérationnelles et l'organisation du suivi-évaluation qui en découlent.

Notre siège social est situé Rue Ambassade d'Israel, Yaoundé Bastos, BP 15 590, Cameroun.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter :

- via notre adresse mail : serviceclient@jmnconsultant.fr ;
- par téléphone au : (+237) 243 11 69 59 ;
- ou en visitant notre site internet : www.jmnconsultant.fr



Créée en 2007 par M. Célestin Emmanuel FAKAM, (Président Directeur Général), Huilerie Alimentaire et Chimique du Cameroun (HACC) est une entreprise agroalimentaire dont le site de production est localisé au quartier Yassa, arrondissement de Douala 3ème, département du Wouri, région du Littoral.

Elle s'approvisionne en Huile de palme brute auprès de la SOCAPALM et auprès des fournisseurs étrangers, qu'elle transforme ensuite pour obtenir : l'oléine, la stéarine et l'acide gras. L'oléine ou l'huile de palme raffinée est le principal produit fini. Elle est destinée à la consommation alimentaire et conditionnée dans les emballages de 900ml, 01l, 05l et 20l sous la marque CEL'OR.

La HACC produit également le savon destiné au ménage de marque « FAK » en 200 g et 400 g.

FOBS LTD

Ayant officiellement lancée ses activités en 2011 et dirigée depuis sa création par Jean-Bernard DJIAKAM, titulaire d'un diplôme d'ingénieur et d'un MBA, la société FOBS LTD est une Entreprise de droit camerounais.

Elle offre des solutions innovantes et flexibles aux Entreprises en termes de conseils, d'études et assistance technique, produits chimiques et consommables/équipements industriels.

FOBS LTD, c'est 5 activités majeures, à savoir :

- La CHIMIE

- L'agroalimentaire - la cosmétique - l'agriculture et l'élevage - le traitement des eaux et le secteur du

Pétrole/Gaz/Mine/ Energie ;

- La PHARMA :fourniture de petits matériels, équipements

hospitaliers, kits médicaux, matériels de laboratoire, consommables médicaux, produits pharmaceutiques génériques ;

- Le BUREAU D'ETUDES ET DE REALISATION: notamment dans les domaines de : la géotechnique, l'environnement, le bâtiment ;
- La FOURNITURE INDUSTRIELLE ET MAINTENANCE: mise à disposition des équipements industriels complets obéissant aux normes de sécurité en vigueur ainsi que des pièces de rechange de qualité ;
- La LOGISTIQUE : transport maritime, aérien et le transit.

Locaux sont situés dans la Zone Industrielle de Magzi BASSA, sis à BOISCAM.

BP: 5913 Doula – CAMEROUN - Tel: +237 695 19 21 11

Site web: www.fobs-group.com



PRODIGY AVIA SOLUTIONS

PRODIGY AVIA SOLUTIONS (PAS) is an aviation consulting company established in London (United Kingdom) with regional representations in Lagos (Nigeria), Douala (Cameroun) and more recently Dakar (Senegal) focusing on working with African Aviation stakeholders including airlines, airports and governments and offering strategic solutions to challenges in the industry.

Its range of services include

Airline restructuring and audits, charters, Feasibility Studies and Market Intelligence, Training solutions and partnership, Aviation Staff Supply, Airline Certification Assistance (AOC...) Mergers and acquisitions (M&A) and more...

Idriss M. CHEDJOU is a graduate from City University of London - Engineering School of Aviation Management with an

Airline Transport Pilot License from the Federal Aviation Administration (USA FAA).

PRODIGY AVIA SOLUTIONS is a member of the African Airlines Association (AFRAA) since Jan 2021.

Its CEMAC office is located near Annex Clinic Muna, Bonanjo Douala.

www.prodigyviasolutions.com

info@prodigyviasolutions.com



WE STRIVE TO BE THE MOST COMPETITIVE AND PRODUCTIVE SERVICE PROVIDER IN CAMEROON

SGS is a strategy partner you can count on for your business success and sustainability through its value-added services provided to its stakeholders in Cameroon and the world at large.

- Our robust technology, knowledge-based approach and dedication to quality and safety allow us to provide innovative solutions to every part of the oil and gas industry (fuel quality monitoring, fuel oil testing, bunker survey and inspection, etc).
- Our international team of engineers supports the integrity, safety and reliability of your activities, equipment and operations with creative technical solutions.
- Our world-leading certification services enable you to demonstrate that your products, processes, systems or services are compliant with national and international regulations and standards.
- We offer a range of laboratory services to test the safety of your goods and help control chemical use according to the tolerance levels in place for your industry.
- Provide end-to-end supply chain range of services that reduce risk, ensure quality and improve productivity.

Our business values: passion, integrity, entrepreneurialism and innovation.

Working with us, you are guaranteed of superior service quality, efficiency, trust, sustainability, safety, reduced risk, enhanced productivity & speed to market.

For more information, kindly contact sgs_cameroun@sgs.com

SGS IS THE WORLD'S LEADING INSPECTION, VERIFICATION, TESTING AND CERTIFICATION COMPANY.

SGS

LE GROUPE SABC C'EST VOUS !

TROIS EXPERTS POUR ÉTANCHER
VOTRE SOIF DE QUALITÉ



NOTRE PATRIMOINE, NOTRE HÉRITAGE



Groupe SABC

#SABCagainstCovid-19

Chaque produit du Groupe SABC est un engagement au développement du Cameroun